

Rapport d'activité

2023



Sommaire

ÉDITO P.3

GRANVILLE TERRE & MER, NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Notre territoire P.5

Nos compétences P.6

Nos élus P.7

Nos agents P.8

Administration et fonctionnement P.9

BUDGET ET FINANCES P.12

NOS DÉFIS & NOS ACTIONS

Façonner notre territoire de demain

Les mobilités, un enjeu majeur P.20

Un accès au numérique renforcé P.23

Aménager le territoire pour le bien-être des habitants et l'attractivité P.24

L'engagement pour le développement durable
et la transition écologique P.28

La gestion des déchets, un défi collectif P.34

Renforcer une offre de services et d'équipements pour tous

Soutenir les pratiques sportives P.42

La culture pour tous P.44

Bien grandir P.47

Bien vieillir P.52

La santé : 3 axes définis pour la prise de compétence P.53

Soutenir la dynamique économique locale et les innovations

L'aide au développement des entreprises P.55

Une économie liée à la mer P.59

Une économie liée à la terre P.60

Le tourisme comme levier économique du futur P.61

ANNEXES : NOS COMPÉTENCES EN DÉTAIL P.65



EDITO

Stéphane SORRE, Président de Granville Terre & Mer



Dans un monde en constante mutation, notre Communauté de communes se mobilise pour anticiper et s'adapter aux enjeux écologiques, sociaux et économiques. En 2023, à mi-mandat, les élus ont poursuivi leur travail et de nombreux documents structurants ont vu le jour : nouveau Programme Local de l'Habitat pour loger nos habitants dans les meilleures conditions, signature de la charte « Territoires sans perturbateur endocrinien » pour protéger leur santé, projet de Règlement local de publicité intercommunal en concertation avec eux...

Pour chaque projet, nous avons continué de chercher à améliorer leurs conditions de vie à tous, où qu'ils vivent sur le territoire. Nous avons créé une société publique locale pour développer et promouvoir les activités nautiques accessibles du nord au sud, intégré l'école de musique de La Haye-Pesnel pour que les habitants du Pays hayland bénéficient des mêmes avantages que ceux du Granvillais, mis en location des véhicules solidaires et poursuivi l'expérimentation de lignes de bus interurbaines pour répondre aux différents besoins de mobilités...

Pour chaque projet, GTM n'agit pas seul mais grâce à des partenariats forts. Nous avons acté, avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, un Plan bocage pour créer et préserver les haies. Nous avons adopté avec l'ADEME nos stratégie et plan d'action en matière de climat-air-énergie et d'économie circulaire, dont découle notre Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés, voué à poursuivre une réduction des déchets indispensable. Là aussi, nous œuvrons avec les acteurs du territoire, car préparer son avenir nous concerne tous !



A person wearing a white helmet and a light-colored jacket is riding a black mountain bike on a grassy hill. The background features a vast expanse of blue water with some whitecaps, and a distant shoreline with buildings and hills under a clear blue sky. The image is framed by decorative horizontal bars in shades of teal, orange, and green on the left and right sides.

Granville Terre & Mer

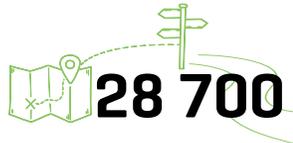
Notre Communauté de communes

Notre territoire



1. ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ
2. BEAUCHAMPS
3. BRÉHAL
4. BRÉVILLE-SUR-MER
5. BRICQUEVILLE-SUR-MER
6. CAROLLES
7. CÉRENCES
8. CHAMPEAUX
9. CHANTELOUP
10. COUDEVILLE-SUR-MER
11. DONVILLE-LES-BAINS
12. EQUILLY
13. FOLLIGNY
14. GRANVILLE
15. HOCQUIGNY
16. HUDIMESNIL
17. JULLOUVILLE
18. LONGUEVILLE
19. LA HAYE-PESNEL
20. LA LUCERNE-D'OUTREMER
21. LA MEURDRAQUIÈRE
22. LA MOUCHE
23. LE LOREUR
24. LE MESNIL-AUBERT
25. MUNEVILLE-SUR-MER
26. SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX
27. SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
28. SAINT-PAIR-SUR-MER
29. SAINT-PIERRE LANGERS
30. SAINT-PLANCHERS
31. SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
32. YQUELON


32 communes


28 700 hectares


42 km de littoral

46383 habitants 
source : insee 2021

quelques spécificités



GRANVILLE

1^{er} port coquillier de France
2^e école de voile de France



LE TOURISME

5 707 258 nuitées
touristiques en 2023



LES ASSOCIATIONS

+ de 1 550 associations sur le territoire, soit
3,5 pour 100 habitants (moyenne nationale :
2,5 pour 100 habitants)



Nos compétences

Cliquez sur les compétences ci-dessous *pour consulter le détail**

compétences obligatoires



Aménagement de l'espace



Actions de développement économique



GEMAPI - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Politique du logement et du cadre de vie



Voirie d'intérêt communautaire



Mise en valeur et promotion des chemins de randonnée à vocation touristique



Protection et mise en valeur de l'environnement



Assainissement non collectif



Équipements sportifs d'intérêt communautaire et actions en faveur des activités physiques et sportives



Action culturelle d'intérêt communautaire



Action sociale d'intérêt communautaire Petite enfance, enfance et jeunesse, personnes âgées et autres actions



Santé



Mobilités



Sécurité



Patrimoine

compétences choisies par GTM

* Attention cette fonctionnalité ne marche pas si le diaporama est en mode plein écran

Nos élus [TROMBINOSCOPE 2023]

Président



Stéphane SORRE
Yquelon

15 vice-présidents



1^{ère} VP
Gaëlle FAGNEN
Donville-les-Bains



2^{ème} VP
Michel PEYRE
Granville



3^{ème} VP
Violaine LION
Saint-Sauveur-la-Pommeraye



4^{ème} VP
Daniel LÉCUREUIL
Bréhal



5^{ème} VP
Annaïg LE JOSSIC
Saint-Pair-sur-Mer



6^{ème} VP
Alain NAVARRET
La Haye-Pesnel



7^{ème} VP
Marie-Mathilde LEZAN
Granville



8^{ème} VP
Hervé BOUGON
Bricqueville-sur-Mer



9^{ème} VP
Catherine HERSENT
Saint-Jean-des-Champs



10^{ème} VP
Alain BRIÈRE
Jullouville



11^{ème} VP
Marie-Claude CORBIN
La Mouche



12^{ème} VP
Didier LEGUJELINEL
Granville



13^{ème} VP
Frédérique SARAZIN
Granville



14^{ème} VP
Philippe LETENNEUR
Longueville



15^{ème} VP
Valérie COUPEL-BEAUFILS
Bréhal

4 conseillers délégués



1^{er} CD
Jacques CANUET
Beauchamps



2^{ème} CD
Sophie JULIEN-FARCIS
Champeaux



3^{ème} CD
Jérémie DURIER
Saint-Pair-sur-Mer



4^{ème} CD
Jean-Paul PAYEN
Cérences

41 conseillers communautaires



François LEMOINE
Anctoville-sur-Boscq



Jean-Charles BOSSARD
Bréhal



Stéphane STIL
Bréhal



Jacques BOUTOUYRIE
Bréville-sur-Mer



Miloud MANSOUR
Carolles



Béatrice MAHÉ
Cérences



Denis LEBOUTEILLER
Chanteloup



Philippe DESQUESNES
Coudeville-sur-Mer



Emmanuel GIRARD
Coudeville-sur-Mer



Valérie MELLOTT
Donville-les-Bains



Bernard VIEL
Donville-les-Bains



Claire ROUSSEAU
Équilly



Florence GOUJAT
Folligny



Nadège THOMASSIN
Granville



Anne-Lise BEAUJARD
Granville



Delphine DESMARS
Granville



Fany GARCION
Granville



Nils HÉDOUIN
Granville



Jean-Marc JULIENNE
Granville



Marine LAPIE
Granville



Jean-René LEDOYEN
Granville



Françoise MARGUERITE-BARBEITO
Granville



Gilles MÉNARD
Granville



Michel PICOT
Granville



Yvan TAILLEBOIS
Granville



Guillaume VALLÉE
Granville



Arnaud MARTINET
Hocquigny



Michel MESNAGE
Hudimesnil



Florence GRANDET
Jullouville



Anne MARGOLLÉ
Jullouville



Pierre LEBOURGEOIS
La Lucerne-d'Outremer



Marie-Christine LEGRAND
La Meurdraquière



Patricia LECOMTE
Le Loreur



Catherine SIMON
Le Mesnil-Aubert



François HAREL
Muneville-sur-Mer



Daniel HUET
Saint-Aubin-des-Préaux



Sylvie GATE
Saint-Pair-sur-Mer



Rémi LERQUIER
Saint-Pair-sur-Mer



Isabelle LE SAINT
Saint-Pair-sur-Mer



Pascal LEMAITRE
Saint-Pierre-Langers



Alain QUESNEL
Saint-Planchers

Nos agents

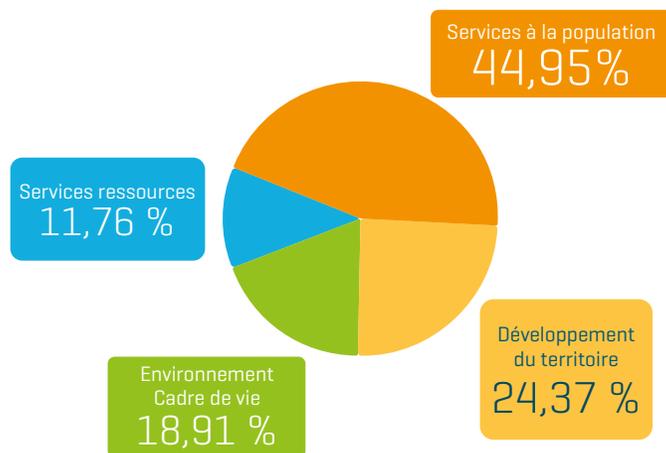


238 agents [décembre 2023]
soit **+ 2,15% par rapport à 2022**

LES RESSOURCES HUMAINES EN 2023

- ▶ **38** recrutements sur des emplois permanents
- ▶ **99** agents ont suivi une formation (41,60%)

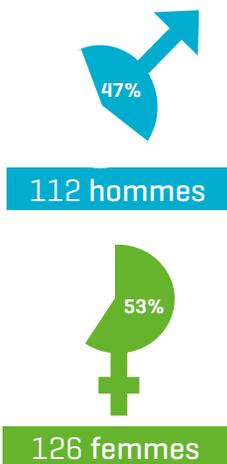
RÉPARTITION DES AGENTS SELON LES DOMAINES



NOUVEAUTÉ 2023

- ▶ Mise en place du règlement du temps de travail
- ▶ Mise en place du dispositif « Travailleur isolé »
- ▶ Intégration de l'association de musique de La Haye-Pesnel à l'École intercommunale de musique

Effectif des agents par sexe [situation décembre 2022]



Organigramme de la Communauté de communes Granville Terre & Mer



* Services mutualisés GTM/Ville de Granville
* Service mutualisé GTM/Villedieu Intercom



Administration & Fonctionnement

L'administration générale de Granville Terre & Mer

L'administration générale organise le fonctionnement institutionnel de la Communauté de communes. Outre l'accueil physique et téléphonique des usagers, ce service gère le courrier, organise les conseils communautaires, les bureaux communautaires, les conférences des maires, suit les commissions thématiques, les délibérations, décisions et arrêtés (édition, publication, contrôle de légalité), répertorie les conventions et coordonne l'archivage. Il assure le service juridique et assurance de Granville Terre & Mer.

NOUVEAUTÉS 2023

- Dématérialisation de la gestion du courrier en avril 2023
- Rénovation complète de l'accueil du siège

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

9
réunions

177
délibérations

20
arrêtés
&

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

63
réunions

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

21
réunions

52
décisions

160
décisions
du Président

LES CONFÉRENCES DES MAIRES

4
réunions

L'ACCUEIL DU PUBLIC

SIÈGE DE GRANVILLE

1 971
accueils téléphoniques

431
accueils physiques

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA HAYE-PESNEL

403
accueils téléphoniques

834
accueils physiques

5 116
courriers reçus



Administration & Fonctionnement

Les services ressources de la collectivité

LE SERVICE TECHNIQUE

Du nettoyage des plages à l'entretien des chemins de randonnée, en passant par la rénovation des bâtiments, le service technique met en œuvre les projets de la collectivité.

LES TRAVAUX 2023

Surveillance des baignades :

- Passage du poste d'intervention de Bricqueville en poste de secours et harmonisation des plans de balisage sur les 11 postes de secours en lien avec les services techniques communaux et la DDTM.
- Rénovation complète (intérieur en régie et externe par des entreprises) des postes de secours de Saint-Martin-de-Bréhal : 17 000 € HT et de Kairon (création d'une infirmerie) : 10 500 € HT

Patrimoine immobilier

- Poursuite du schéma directeur immobilier et énergétique, avec validation de la stratégie d'intervention au conseil communautaire de juin 2023
- Aménagement de l'aire de grand passage : 165 506 € HT
- Pose de bardage intérieur des gymnases de Cérences et de la Vanlée] 140 000 € HT
- Aménagement de la salle des associations de Bréhal, en régie : 60 000 € HT

- Aménagement de l'accueil du siège : 30 000 € HT
- CRNG de Granville : aménagement de l'accueil, réfection du vestiaire femme et travaux de gros entretien
- Maison du Carnaval : démarrage du chantier en septembre 2023. Pose de la première pierre le 16 décembre 2023.
- Base nautique de Jullouville : validation de l'avant-projet définitif et dépôt du permis de construire à l'automne.
- Centre de Formation et d'Intervention SNSM de Bréhal : études de programmation et de maîtrise d'œuvre.
- Office de tourisme intercommunal de Jullouville : reprise de la maçonnerie et ravalement (25 000 € HT)

Zones d'activités

- Travaux pour le bassin de confinement de la zone industrielle du Mesnil (500 000 € HT)
- Travaux pour l'élargissement de la zone d'activité des Delles (140 000 € TTC)

LE SERVICE PRODUCTION FLORALE

Ce service commun à GTM et à 18 communes du territoire produit des plantes commandées par les collectivités adhérentes. Ces plantes peuvent être louées ou achetées selon les besoins.

73 800

plants produits en 2023

1 110

plantes louées aux communes en 2023

LE SERVICE FINANCES

10 897

mandats et titres de recettes passés en 2023

30 934

lignes de mandats et de titres en 2023

22 jours

en moyenne de délai de paiement aux fournisseurs

LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

LES NOUVEAUTÉS 2023

- Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique l'Hippocampe (relance de la procédure)
- Construction de la Maison du Carnaval (consultation et démarrage des travaux)
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du centre de formation et d'intervention de la SNSM
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation-extension du gymnase de La Haye-Pesnel (nouvelle procédure commande publique testée : la procédure négociée)

Administration & Fonctionnement

Les services ressources de la collectivité

LE SERVICE SIG

Le service Système d'information géographique [SIG] crée, gère, analyse et cartographie tous les types de données. Il connecte ces données à une carte et intègre à la fois la localisation (où se trouvent les choses) et tous types d'informations descriptives (à quoi ressemblent les choses à cet endroit).

Ainsi, le service SIG peut proposer des cartes contenant de multiples informations. Ces dernières aident la collectivité à comprendre le territoire et ses habitants pour mieux identifier les problèmes, surveiller les changements, définir des priorités, effectuer des prévisions ...

LES NOUVEAUTÉS 2023

Arrivée d'une nouvelle géomaticienne

Acquisition et mise en place de la solution SIG

80 prestations réalisées (cartographies, traitements de données, support utilisateur...)

78 jeux de données intégrés dans la base de données SIG

Réalisation de 9 applications websig sur le Portail SIG, dont :

1 application grand public

3 applications d'édition de données métiers



LE SERVICE COMMUNICATION-ÉVÈNEMENTIEL

LES NOUVEAUTÉS 2023

- Lancement de la version audio de chaque magazine pour les déficients visuels
- Principaux dossiers : mobilités (expérimentations, mobilités douces et solidaires, ...), gestion des déchets (expérimentations, ...), habitat, gratuité des médiathèques, santé, transition écologique, ...
- Publication du projet de mandat
- Enquête sur la communication interne et travaux l'accueil des nouveaux agents
- Une politique de subventionnement au titre de la communication précisée et facilitée [+ de 30 associations subventionnées au titre de la communication]

LES ÉVÈNEMENTS

Cérémonie des vœux, Festival des Voiles de Travail, participation à l'organisation des 100 ans du Marité, pose de la première pierre de la Maison du Carnaval.

LES RELATIONS PRESSE

33 conférences de presse
54 communiqués de presse

3 magazines d'informations

LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

12 496
visites sur la page
4 114
abonnés

212
posts
soit en moyenne
4,4/semaine

LINKEDIN

(lancement de la page en 2023)

342
abonnés

1052
vues de la page



Budget & Finances



Le budget

Maîtrise et stabilité

BUDGET CONSOLIDÉ - dépenses*
[budget principal + 11 budgets annexes]

63,6 M€



+13,6 M€
excédent de
fonctionnement cumulé

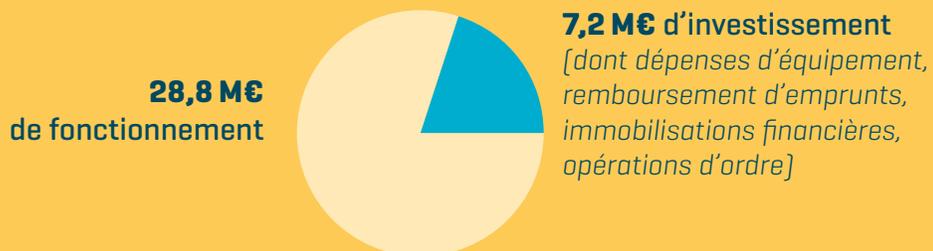
-1,5 M€
résultat
d'investissement



+12,1 M€
résultat net global

BUDGET PRINCIPAL - dépenses

35,9 M€



+7,4 %
augmentation des recettes
réelles de fonctionnement

+11,4 %
augmentation des dépenses
réelles de fonctionnement



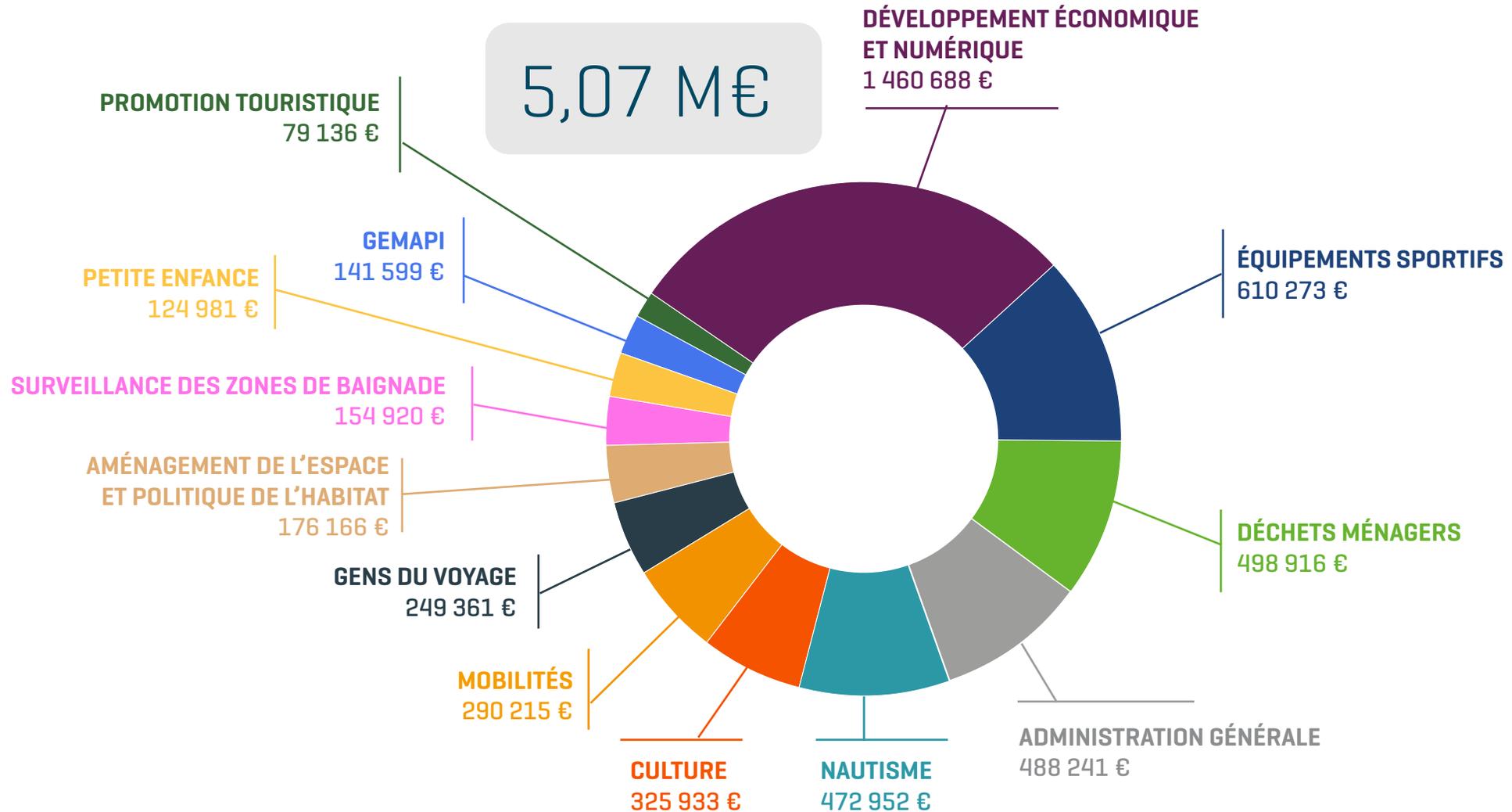
Légère diminution
de la capacité
d'autofinancement
nette à

1,2 M€
[1,8 M € en 2022]

* hors résultats antérieurs reportés

Le budget

Dépenses d'équipement consolidées par politique publique



Le budget



DETTE COMMUNAUTAIRE

Au 31 décembre 2023 :

- dette consolidée : 18,9 M€
- dont dette du budget principal : 13,5 M€

Annuité de la dette consolidée : 2,5 M€

Annuité de la dette : 1,3 M€

[remboursement du capital et paiement d'intérêt]

Au 31/12/2023, il fallait 6,3 ans pour rembourser la dette du budget principal.



RECETTES D'INVESTISSEMENT

17,8 M€ consolidés dont :

- Résultat antérieur reporté [2,8 M€]
- Subventions et dotations [3,2 M€]
- Recettes d'ordre - dotations aux amortissements et opérations patrimoniales [10,2 M€]
- Emprunts et dettes [1,6 M€]



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

60,9 M€ consolidés dont :

- **45 % : impôts et taxes** : fiscalité des ménages, fiscalité des entreprises, quote-part de TVA, taxe de séjour, TEOM, versement mobilité ... [27,2 M€]
- **20 % : résultat antérieur reporté** [12,3 M€]
- **13 % : dotations et participations diverses** : dotation globale de fonctionnement, participation CAF... [8 M€]
- **10 % : recettes d'ordre** : amortissement des subventions reçues, stocks de terrains à commercialiser [6,3 M€]
- **7 % : produits de gestion courante** : facturations des usagers aux services communautaires [4,2 M€]
- **5 % : autres produits de gestion courante** : loyers économiques... [2,9 M€]

Le budget

Budgets annexes

DÉCHETS MÉNAGERS

Résultat global : +8 M€

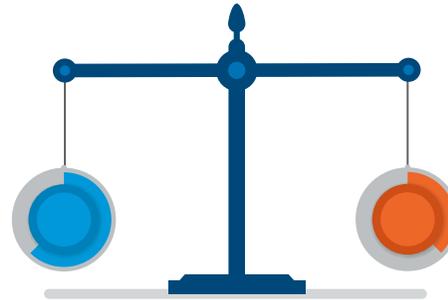


Fonctionnement
+6,1 M€

Investissement
+4,9 M€

CENTRE AQUATIQUE

Résultat global : 0 M€

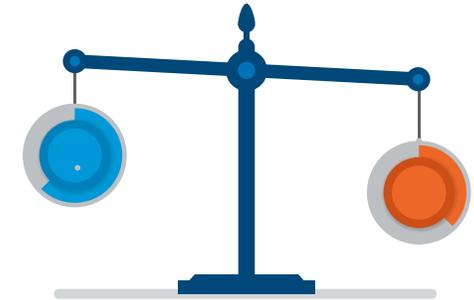


Fonctionnement
+0,3 M€

Investissement
-0,3 M€

MOBILITÉS

Résultat global : - 0,2 M€



Fonctionnement
+0,3 M€

Investissement
-0,5 M€

Les budgets annexes comprennent également :

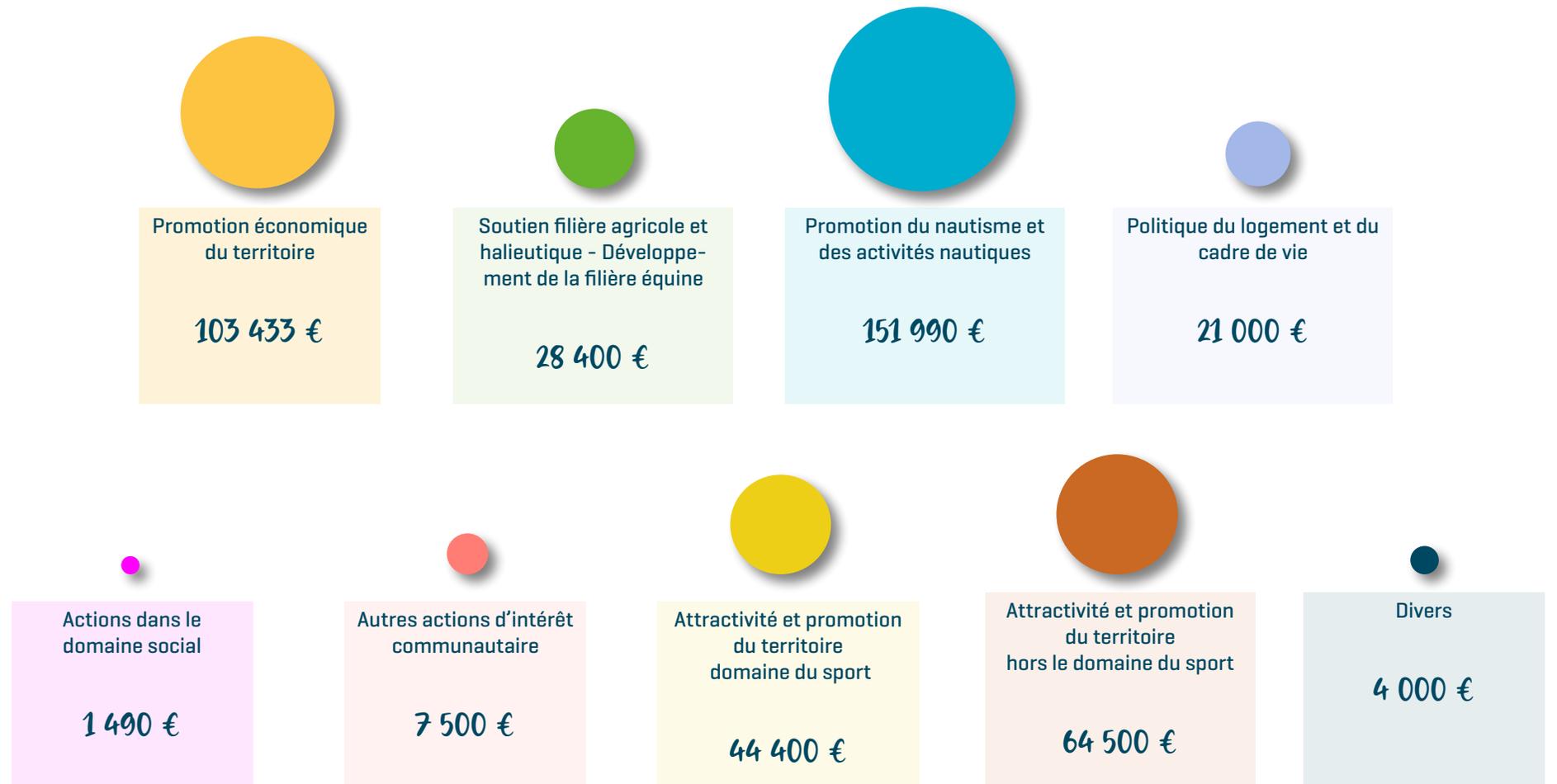
- ▶ les budgets Aménagement de zones d'activités économiques [6 budgets]
- ▶ le budget du service public d'assainissement non collectif [SPANC]
- ▶ le budget photovoltaïque qui retrace les ventes à ERDF de l'électricité produite par les installations sur les gymnases de Saint-Jean-des-Champs et de Granville [Galfone]
- ▶ le budget stations eau de mer qui retrace la livraison d'eau de mer et le traitement des rejets sur la zone Logimer à Bréville-sur-Mer

Le budget

Soutien aux associations

Ces aides peuvent concerner le fonctionnement des associations ou de manifestations particulières se déroulant dans l'année, ou encore une aide à l'investissement.

En 2023, une soixantaine d'associations, sur des thématiques variées, ont bénéficié d'un soutien de Granville Terre & Mer.





Nos défis & nos actions

FAÇONNER **Défi #1** NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN



Accès au numérique, mobilités, aménagement durable et protection de l'environnement : les défis pour le futur sont nombreux.

Granville Terre & Mer s'engage pour un développement équilibré du territoire et pour le préparer au mieux aux enjeux et aux conséquences du changement climatique.

LES MOBILITÉS, UN ENJEU MAJEUR LE RÉSEAU DE BUS

LES NOUVELLES LIGNES



Du 8 juillet au 26 août 2023

Lancement de 2 lignes estivales (n°5 et 6), au départ de la gare de Granville et en direction de Carolles et Bréhal, pour desservir les plages, stations nautiques et hébergements touristiques du territoire.

Circulation du lundi au samedi, de 9 h à 18 h.

LIGNE 5

250

montées/jour en moyenne

LIGNE 6

180

montées/jour en moyenne

16 septembre 2023

Lancement d'une seconde ligne intercommunale (n°7) entre la Gare de Granville et Cérances, conçue pour répondre à des besoins de déplacements familiaux et de loisirs, Circulation le samedi uniquement, de 9 h à 18 h.



LIGNE 7

85 montées/samedi



LE RÉSEAU NÉVA EN CHIFFRES

Un réseau de bus **GRATUIT**

7 lignes sur 15 communes

3 circuits scolaires

23 agents de conduite permanents

6 agents de conduite saisonniers

11 bus et 2 autocars

682 000 montées en 2023

+ 47 % de hausse de fréquentation par rapport à 2022

185 arrêts physiques

2 300 montées /jour en moyenne

Les arrêts les plus fréquentés : Cours Jonville, Plat Gousset, ZA Prétôt

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVÈNEMENTS DU TERRITOIRE

- **Carnaval de Granville** : navette PMR gratuite entre le centre-ville et la cité des sports, le dimanche, de 10 h à 20 h.
- **Les Sorties de Bains** : horaires étendus (ligne 1 et 2) avec des retours du centre-ville, gratuit, le vendredi et samedi (en moyenne 160 montées par soir soit 320 montées)
- **Les Grandes Marées** : horaires étendus (ligne 5) avec des retours du festival vers Granville, gratuit, du lundi au dimanche (en moyenne 165 montées par soir soit 1 165 montées).

LES MOBILITÉS, UN ENJEU MAJEUR

LES TRANSPORTS SOLIDAIRES



JUILLET 2023 : LANCEMENT DU SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE VÉHICULES

La location solidaire de véhicules est **destinée aux personnes en insertion professionnelle, ne disposant pas de moyens de déplacement** pour :

- ▶ Accéder à un emploi et/ou le maintenir
- ▶ Se rendre à une formation professionnalisante
- ▶ Se rendre à un stage
- ▶ Suivre un apprentissage

Pour en bénéficier il faut :

- ▶ Habiter une commune de Granville Terre & Mer
- ▶ Avoir validé son projet professionnel auprès de son référent emploi, social ou mobilité
- ▶ N'avoir aucun moyen de déplacement pour les raisons pré-citées.

Les véhicules disponibles à la location solidaire



4 VAE



4 Scooters



1 voiture sans permis



2 voitures

neva
les Mobilités de
Granville Terre et Mer

- MOBILITÉS SOLIDAIRES -

Louez un véhicule à petit prix pour faciliter votre accès à l'emploi*

*sous conditions

BILAN DU SERVICE DEPUIS LE LANCEMENT

19
bénéficiaires

MOTIF PRINCIPAL DE LOCATION
Véhicule pour se rendre au travail :
en emploi CDD
ou formation à temps plein

32,8 ans
[âge moyen]

LES MOBILITÉS, UN ENJEU MAJEUR LE VÉLO

ACCOMPAGNEMENT DES ÉVÈNEMENTS SUR GTM (Botanik'Art, Les Sorties de Bain, Les Grandes Marées, Les Voiles de travail, Toute la mer sur un plateau) avec la mise à disposition de racks vélo mobiles équivalent à 120 places de stationnement pour favoriser les mobilités cyclables.



L'ÉVÈNEMENT MAI À VÉLO

Soutien des associations et des communes pour le programme d'animation.

21

actions autour du vélo réalisées en mai 2023

400 participants



LE RCID (RÉSEAU CYCLABLE D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL)

Accompagnement des communes pour la pérennisation des aménagements tests le long du littoral et la création du RCID [Réseau cyclable d'intérêt départemental] de Champeaux à Granville.

Acquisition de vélos musculaires et de matériel pour des animations



10 vélos enfants et 4 vélos adultes



Défi #1

FAÇONNER NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

LA LOCATION DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE LE BILAN 2023

+ 18 % de location par rapport à 2022

65 usagers

32

vélos dans le parc GTM

72 % de femmes
43 ans de moyenne d'âge

14 communes de résidence
43 % d'habitants de Granville

20

contrats renouvelés

6

contrats avec des jeunes de la Mission Locale

durée moyenne des locations

4,5 mois

UN ACCÈS AU NUMÉRIQUE RENFORCÉ

DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE SUR LE TERRITOIRE DE GRANVILLE TERRE & MER

Sur les 36 751 prises à construire en 2023,

25 899

foyers et entreprises du territoire de Granville Terre & Mer sont désormais raccordables, soit 70,5 %

11 033

abonnés à la fibre optique FttH (Fiber to the home)* au 31/12/2023

*Le raccordement fibre FTTH est la façon principale d'installer un réseau très haut débit fibré à destination des particuliers. C'est, à ce jour, le mode de connexion le plus rapide.



UN NOUVEAU PÔLE ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE À L'ÉTUDE

GTM étudie l'aménagement de la friche EDF du Val-ès-Flours, à Granville, en vue d'y développer un pôle économique et numérique. En fonction de la capacité du site, ce projet mixte accueillera une pépinière d'entreprises ; un centre d'affaires regroupant l'Hôtel d'entreprises de GTM, un espace de coworking et un espace convivial pour les structures d'accompagnement des entreprises ; le Générateur, incubateur de GTM ; voire un fablab et un lieu d'accueil de petits évènements.

Réhabilitation ou reconstruction, options d'aménagement, continuités écologique et paysagère, études de marché, intégration au sein du tissu économique local, aspects opérationnels et financiers, toutes les options seront examinées.

LES ATELIERS DU NUMÉRIQUE SENIORS

Le CLIC de Granville Terre & Mer propose ces **formations spécifiques** pour les seniors sur l'**utilisation des outils numériques**.

107

seniors formés en 2023

dans 7 communes

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

ASSURER LA QUALITÉ DE PRATIQUE SUR LES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE



Valorisation paysagère du sentier du littoral – Hacqueville

Dans le cadre de sa compétence relative à l'entretien du sentier du littoral et de l'itinéraire de randonnée GR®223, Granville Terre & Mer a réalisé des **travaux sur les chemins d'Hacqueville, au sud de Granville, entre janvier et avril 2023.**

Les aménagements effectués ont permis de **rétablir la qualité paysagère des lieux et de sécuriser certains passages sur le sentier pour accueillir le public dans des conditions optimales** (rénovation et création de clôtures, d'escaliers, de petits terrassements et également de débroussaillage, abattage, élagage, taille et plantation d'arbustes). Ce projet a fait l'objet de financement à hauteur de 80% par le Cerema dans le cadre du dispositif « France vue sur mer »

GRANVILLE TERRE & MER : PREMIER TERRITOIRE PILOTE À BÉNÉFICIER DE LA MISSION MOBILITÉ TOURISTIQUE RÉGIONALE

Animée par le Comité régional du tourisme, avec le soutien de l'ADEME, et suivie par l'Office de tourisme intercommunal, le service tourisme et le service mobilité, **l'expérimentation consiste à observer et analyser l'expérience du visiteur pour une mobilité durable**, avec l'ambition de positionner Granville Terre & Mer comme **destination touristique accessible sans voiture**. Un livrable est prévu pour 2024.



ÉTUDE DE LA FRÉQUENTATION ET DE LA CAPACITÉ DE CHARGE DE CHAUSEY

Granville Terre & Mer et la Ville de Granville, dans le cadre du comité de pilotage Chausey, ont mené **une étude sur la fréquentation de l'archipel de Chausey** avec 2 étudiants entre mars et novembre 2023, en partenariat avec le Conservatoire du littoral, l'Université de Nantes et l'Université de Bretagne Occidentale :

- **Actualisation du diagnostic de fréquentation et analyse des enjeux**
- **Réflexion autour du cadre analytique de la capacité de charge et sa mise en œuvre dans l'archipel**

Cette étude a permis d'**actualiser les données chiffrées liées à la fréquentation et de qualifier celle-ci** grâce aux enquêtes menées. Elle a aussi contribué à **déterminer des indicateurs** pertinents qui pourraient permettre d'établir une capacité de charge de l'archipel.

À l'issue de cette phase d'étude, il a été convenu d'engager la rédaction d'une Charte de régulation de la fréquentation dès la saison estivale 2024, et ce de façon concertée avec les diverses parties prenantes de la gestion de l'archipel, ainsi que de poursuivre le travail de définition de la capacité de charge de l'archipel sur le moyen terme. L'ensemble de l'étude est disponible sur le site internet de Granville Terre & Mer.



ÉLABORATION DU SCHÉMA TOURISTIQUE DE GRANVILLE TERRE & MER 2024-2030

Granville Terre & Mer est accompagnée par le bureau d'étude ID Tourisme dans la définition de sa **nouvelle stratégie touristique durable pour 6 ans**, en coconstruction étroite avec les acteurs du territoire, techniciens, élus, habitants.

La première phase a débuté en mars 2023 par un diagnostic de la destination touristique en cohérence avec les thématiques et critères de la certification Green Destination.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

ACCOMPAGNER LES COMMUNES

Le programme «Petites villes de demain» vise à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.



3 communes accompagnées et 3 démarches emblématiques structurées :

- Étude de faisabilité avec l'Établissement public foncier de Normandie sur la friche EDF à Granville
- Étude de préfiguration pour le quartier du Vieux Pressoir à Bréhal avec la SHEMA
- Étude de pré-programmation du pôle socio-culturel de La-Haye-Pesnel

MIEUX ENCADRER LES PUBLICITÉS EXTÉRIEURES :

LE RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) est un document d'urbanisme qui fixe, par zones, les obligations en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseignes. Il fixe également des conditions d'installation plus restrictives que celles issues de la réglementation nationale sur la publicité.

En 2023, les étapes suivantes ont été réalisées pour le projet d'élaboration du RLPi de GTM:

- **Février** Réunion publique et débat des orientations du RLPi en conseil communautaire
- **Mars, avril** Comité de pilotage de finalisation du zonage et du règlement
- **Mai à juillet** Finalisation des documents nécessaires à l'arrêt de projet
- **Juillet à septembre** Exposition publique dans le cadre de la concertation
- **Septembre, octobre** Rencontre avec les professionnels de la publicité
- **30 novembre 2023** Finalisation du RLPi avec un arrêt du projet au conseil communautaire

La phase administrative a débuté en décembre pour recueillir les avis des personnes publiques associées et des communes. En 2024, il s'agira de mener l'enquête publique, d'ajuster le document puis de l'approuver.



LE SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

L'année 2023 a été marquée par une montée en puissance de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, accompagnée par une évolution du logiciel d'instruction. L'utilisation de la cartographie comme référence permet désormais de fiabiliser l'instruction.

23

communes adhérentes au service commun

1 445

dossiers traités par le service instructeur

À la faveur de l'élaboration du RLPi, l'année 2023 a été marquée par plusieurs échanges avec les maires pour organiser la gestion de leur nouvelle compétence «police de la publicité» à compter de janvier 2024.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

PROJET D'ÉLABORATION DU PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Le futur PLUi est voué à définir de manière cohérente, harmonieuse et durable les grandes orientations d'aménagement du territoire et les possibilités de construction. Pour couvrir les 32 communes, il remplacera les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans les 26 communes dotées d'un PLU ou d'une carte communale et s'appliquera aux six autres communes.

L'année 2023 a été marquée par les avancées suivantes :

- Élaboration d'une première version des orientations d'aménagement et de programmation sur les secteurs à urbaniser
- Production d'une version consolidée du zonage
- Ateliers sur le règlement écrit
- Rédaction d'une nouvelle version du Projet d'aménagement et de développement durable
- Première version des orientations d'aménagement et de programmation thématiques cycle de l'eau, transition énergétique et trame verte et bleue
- Suite et fin des ateliers sur la réglementation
- Compléments sur les OAP sectorielles et thématiques
- Partage avec les personnes publiques associées et les associations sur l'état d'avancement du document
- Réunions publiques de concertation en décembre

LES TRAVAUX 2022 SUR LES PLU COMMUNAUX

Procédures terminées en 2023 :

- ▶ Complément à la révision du PLU de Longueville suite à une procédure contentieuse
- ▶ Modification du PLU de La-Haye-Pesnel pour encadrer le changement de destination des commerces en logements dans le centre-ville

Procédure engagée en 2023 :

- ▶ Modification du PLU de Granville

Procédure en cours en 2023 :

- ▶ Déclaration de projet pour mise en compatibilité du document d'urbanisme de Saint-Jean-des-Champs (pour l'implantation d'un centre de traitement des déchets de la société SPHERE)

AUTRES ACTIONS 2023

En 2023, le service urbanisme de GTM a également participé :

- ▶ Au suivi de la modification du Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (porté par la Région Normandie) et de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale en association avec les EPCI de Villedieu et de Mont-Saint-Michel Normandie
- ▶ Aux actions foncières de la collectivité (acquisition et cession de terrains notamment pour l'aire de grand passage ou le foncier à vocation économique)
- ▶ Aux programmes transversaux de l'EPCI et de ses partenaires incluant une dimension urbanisme : Plan climat air énergie, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Sée et côtiers granvillais, Plan de prévention des risques littoraux (Saint-Pair, Jullouville, Carolles), aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, ...

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

UN NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) JUSQU'EN 2027

Le territoire de Granville Terre et Mer est impacté par une forte pression sur les marchés fonciers, notamment sur le foncier constructible dans les zones littorales.

Le développement économique du territoire, ainsi que la forte activité de transaction des résidences secondaires et des meublés à vocation touristique, génèrent une augmentation significative des prix de l'immobilier sur l'espace communautaire.

Pour aider l'ensemble de ses habitants à se loger dans les meilleures conditions, la Communauté de communes, qui a placé l'habitat pour tous au cœur de son projet, a engagé un second Programme local de l'habitat.

Une étape importante de la mise en œuvre du PLH a consisté en la construction du règlement des aides par la commission habitat puis sa validation en Conseil communautaire en avril 2023.

Le programme d'aide du PLH prévoit l'attribution sur 3 ans d'environ

3 500 000 €

d'aides directes aux particuliers, bailleurs sociaux et communes principalement pour la création de logements (neufs ou dans le parc existant)

RÉDUIRE LA VACANCE DES LOGEMENTS

Une campagne de contact des propriétaires a débuté en 2023 via la plateforme Zéro logement vacant. Toutes les communes ont fait l'objet d'une campagne de contact auprès des propriétaires de logements vacants.

environ **350** logements seraient vacants depuis plus de 2 ans.

Le service habitat a été mobilisé pour animer le groupe de travail dédié à la rédaction du règlement de changement d'usage des meublés de tourisme pour la commune de Granville. Ce groupe a réuni des élus et techniciens de Granville Terre et Mer, de la Ville de Granville et de l'OTI, et s'est concrétisé par l'adoption du règlement au Conseil communautaire de décembre 2023.

CONSTRUIRE ET ATTRIBUER DE NOUVEAUX LOGEMENTS

- Les trois principaux bailleurs sociaux du territoire ont été rencontrés pour échanger sur le règlement, notamment pour l'aide « appui à la création de logements sociaux » qui les concerne directement.
- La Conférence intercommunale du logement a débuté ses travaux concernant la réforme des attributions des logements sociaux. Cette nouvelle instance portée par la Communauté de communes et la Préfecture regroupe les



communes, les bailleurs sociaux et les associations intervenant dans le domaine de l'insertion par le logement. Cette instance a la charge de la coordination des attributions de logements sociaux via :

- Une convention d'attribution qui fixera les principes à respecter pour les attributions de logements sociaux sur le territoire
- Un plan d'information des demandeurs pour rendre plus lisible et plus transparente la procédure d'attribution via notamment un système de cotation des demandes.

LES ACTIONS DU PLH À DESTINATION DES PUBLICS DITS « SPÉCIFIQUES »

- La Communauté de communes s'est engagée aux côtés de la Mission locale et du Comité local pour le logement autonome des jeunes dans le cadre du projet de colocation pour les jeunes actifs
- Des temps d'animation à destination du public senior ont été organisés avec le CLIC sur la question du maintien à domicile et de l'adaptation des logements.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

LANCEMENT DE LA NOUVELLE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) 2023-2025

Pour aider l'ensemble de ses habitants à se loger dans les meilleures conditions, elle lance une seconde Opération programmée d'amélioration de l'habitat pour les trois années à venir.



Fin 2022, une nouvelle convention d'OPAH a été signée avec l'Anah (via le Département en tant que délégataire local), l'État, la Ville de Granville et Granville Terre et Mer. Cette nouvelle OPAH a commencé le 1^{er} janvier 2023 avec le prestataire SOLiHA, pour une durée de 3 ans.

L'OPAH s'inscrit dans le Plan local de l'habitat (PLH) validé par l'État, qui traduit la politique de GTM en matière de logement et d'hébergement sur son territoire : favoriser le renouvellement urbain, la diversité de l'offre de logements d'une commune à l'autre, la mixité sociale et une meilleure performance énergétique du bâti.

GTM ambitionne un impact important sur le parc de logements du territoire, avec l'**objectif de 376 logements aidés au minimum sur 3 ans et le doublement du financement** :

- **872 500 € d'aides de GTM**, soit une enveloppe budgétaire de 4 088 050 €, avec 3 141 550 € de l'Anah et 74 000 € de la Ville de Granville
- **6 à 10 M€ de travaux générés pour les artisans du territoire**
- **376 logements minimum** à réhabiliter
- Des financements complémentaires de la Ville de Granville, de la Région, du Département et des caisses de retraite selon les projets.

OBJECTIFS DE LA NOUVELLE OPAH :

- **Lutter contre le logement indigne ou très dégradé** (résoudre les situations de mal logement)
 - >> 21 logements (15 propriétaires occupants et 6 propriétaires bailleurs)
 - >> Travaux de mise en sécurité : 8 logements (6 propriétaires occupants / 2 bailleurs)
- **Lutter contre la précarité énergétique pour réduire la facture des ménages** en améliorant le confort thermique des logements
 - >> 210 logements (200 propriétaires occupants et 10 propriétaires bailleurs)
- **Favoriser le maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie** en adaptant les logements au vieillissement ou au handicap
 - >> 137 logements (135 propriétaires occupants et 2 propriétaires bailleurs)

SOLIHA, UN ACCOMPAGNEMENT NEUTRE ET GRATUIT

GTM a retenu SOLiHA (« Solidaires pour l'habitat ») comme opérateur pour accompagner (gratuitement) les bénéficiaires de l'OPAH tout au long de



leurs démarches. L'accompagnement se réalise dès le premier contact, avec une vérification de l'éligibilité du ménage aux aides et subventions des différents partenaires financeurs. Si le ménage est non éligible au dispositif de l'OPAH, quelle qu'en soit la raison, il en est informé et orienté vers d'autres dispositifs. SOLiHA réalise les visites techniques autonomie et énergie aux domiciles des propriétaires, pour établir

des évaluations énergétiques, des rapports de dégradations ou des diagnostics autonomie, afin de les conseiller sur les travaux à envisager dans le logement. Le ménage se voit remettre un plan de financement qui présente le montant prévisionnel de ses travaux et une estimation des subventions. Il est également conseillé sur ces devis. Une fois le projet cadré, SOLiHA s'occupe de déposer les dossiers auprès de tous les financeurs et accompagne le ménage jusqu'au paiement des aides.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les gestionnaires de l'aire d'accueil des gens du voyage effectuent les tâches techniques et logistiques [accueil et départ, encaissement, travaux de réparation, nettoyage...] et accompagnent les usagers [démarches administratives, aide à la compréhension de courriers, santé, alimentation, budget...]. En collaboration avec le travailleur social, ils encouragent l'insertion professionnelle et la scolarisation [des jeunes enfants aux adolescents].

63 familles différentes accueillies dans l'année

15 emplacements soit

53 % de femmes

47 % d'hommes

45 places

10 enfants scolarisés de la maternelle au collège

5 collégiens en obligation scolaire sont au CNED.

durée moyenne des séjours

91 %

15 jours à 6 mois

9 %

+ 6 mois

OUVERTURE DE L'AIRE DE GRAND PASSAGE

Le 29 juin 2023, Granville Terre et Mer a ouvert son aire de grand passage. D'une superficie de 4 hectares, sur un terrain situé sur les communes de Bréhal et Chanteloup, elle accueille des groupes de 50 à 200 caravanes de gens du voyage.

Granville Terre & Mer est compétente en matière d'accueil des gens du voyage et a donc l'obligation de créer, d'aménager et d'entretenir les aires et terrains d'accueil des gens du voyage inscrits au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, dans lequel l'aire de grand passage s'inscrit.

Les habitants des communes concernées, les riverains du terrain pressenti, les représentants des gens du voyage et les élus ont été invités à participer à la réflexion le plus tôt possible et ont été associés à la rédaction du règlement d'utilisation de l'aire. Un comité de suivi, composé de riverains, de commerçants, des forces de l'ordre, des maires des communes concernées et de représentants de GTM, poursuivra ce travail.

La Communauté de communes a confié à SOLIHA la gestion des arrivées et des départs, des cautions et

coûts hebdomadaires. L'organisme devra également assurer une présence quotidienne qui garantira une utilisation de l'aire conforme au règlement.

L'aire sera ouverte du 15 juin au 31 août et accueillera, avec l'accord préalable de GTM, des groupes qui pourront s'installer pour une durée qui n'excédera pas 8 à 15 jours.

Le coût global est de 240 000 € HT pour l'acquisition des terrains, les études et les travaux d'aménagement [viabilisations, VRD, végétalisation, barriérage, blocs sanitaires, sécurité incendie...]. GTM a bénéficié d'une aide de l'État à hauteur de 50 % des coûts de travaux à travers la DETR - Dotation d'équipement des territoires ruraux. Le projet est également inscrit dans le futur Contrat de territoire avec le Département.



L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



L'année 2023 a permis de finaliser la phase 1 du contrat d'objectifs territorial (COT) avec l'ADEME, à savoir, adopter une stratégie et un plan d'action pour les thématiques Climat-Air-Énergie et Économie circulaire, et disposer des états des lieux de départ.

Sur le volet **Climat-Air-Énergie**, le plan d'action avait été voté en décembre 2022, les actions menées en 2023 ont permis de passer d'un score de 29,3 % à 33,3 %. Ce qui correspond au rythme fixé dans le contrat.

Sur le volet **Économie circulaire**, le plan d'action a été voté en juin 2023, et l'état des lieux de départ dans le référentiel fixé à 15,9 % est passé à 21,6 % à la fin de l'année 2023. Nous sommes donc désormais pleinement entrés dans la phase de mise en œuvre.

En parallèle, dans le cadre du contrat avec l'ADEME, GTM a également intégré la notion de sobriété dans ses différentes démarches : indicateurs de suivi définis, identification des actions de sobriété, formation des agents.

CLIMAT AIR ÉNERGIE

2023 a été pleinement dédiée à la mise en place d'actions. On peut citer notamment la structuration du **plan d'action sur la mobilité des agents** (déplacements professionnels et déplacements domicile-travail) et le **travail expérimental d'évaluation climat des investissements de GTM** mené en collaboration avec la Ville de Granville. Il vise à évaluer la part de dépenses favorables ou défavorables à l'environnement dans les projets d'investissement de la collectivité.

La structuration interne de la démarche s'est poursuivie avec la mise en place d'instances pour favoriser la transversalité de la prise en compte de la transition écologique dans les politiques de la collectivité :

- **Mise en place d'une revue de projets transition écologique bimestrielle.** Rassemblant les agents en charge de projets liés à la transition écologique (alimentation, santé, économie circulaire, mobilité, gestion des milieux aquatiques, tourisme), elle vise à créer du lien entre les projets portés par les différents services afin de favoriser les synergies entre eux.
- **Mise en place d'un réseau de référents transition écologique.** Il rassemble des référents des différents services et bâtiments de la collectivité. Ce réseau est un groupe de travail visant à proposer et élaborer les changements nécessaires à une meilleure prise en compte des différents enjeux de transition écologique dans l'organisation quotidienne de la collectivité.

Un premier travail d'enquête auprès des agents sur les écocgestes, dans le cadre professionnel, a été lancé. Une infographie sur les différents projets liés à la transition écologique au sein de Granville Terre & Mer et sur les agents en charge de ces missions à destination des collègues, des élus et des communes a également été réalisée. La version simplifiée ci-dessous présentant uniquement les projets a été publiée dans le Mag de GTM N°26.



L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES ACTIONS DE FORMATION DES AGENTS

En juin, les directeurs et chefs de service ainsi que les référents transition écologique ont participé à **une journée de formation à la question du changement climatique** [Fresque du climat, enjeux globaux, enjeux locaux d'adaptation au changement climatique] organisée par l'ANBDD [Association normande pour la biodiversité et le développement durable].



En décembre, une **formation sur les achats publics responsables** a été dispensée aux agents concernés par cette thématique dans les différents services de Granville Terre & Mer, et mutualisée pour les services de la Ville de Granville.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES HABITANTS



Via la démarche **Défi Toit**, proposée par l'ADEME le CPIE Vallée de l'Orne et animée par le CPIE Cotentin, 18 ateliers ont été organisés de janvier à juin 2023. Cette démarche visait à faciliter et accompagner la mise en place d'action de sobriété dans le quotidien des foyers volontaires de GTM sur 4 thématiques : se loger, se déplacer, se nourrir et consommer.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

De janvier à juin : **élaboration de la stratégie et du programme d'action.**

Organisation de 4 ateliers avec les professionnels et les partenaires du territoire pour définir la stratégie/le plan d'action économie circulaire de la collectivité.

Ces ateliers ont porté sur les thématiques suivantes : prévention des déchets, gestion des biodéchets, gestion des déchets verts et entreprises.

Pour plus d'informations rendez-vous p.38, au chapitre consacré au PLPDMA.

OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

PCAET

La stratégie élaborée en 2022 a été votée et adoptée au printemps 2023. Suite aux ateliers de 2022, la commission PCAET a travaillé sur l'**identification et la formulation des actions.**

La phase de concertation des acteurs du territoire sur les actions proposées a ensuite été lancée à l'automne en lien avec le Pôle d'équilibre territorial et rural du Sud-Manche.

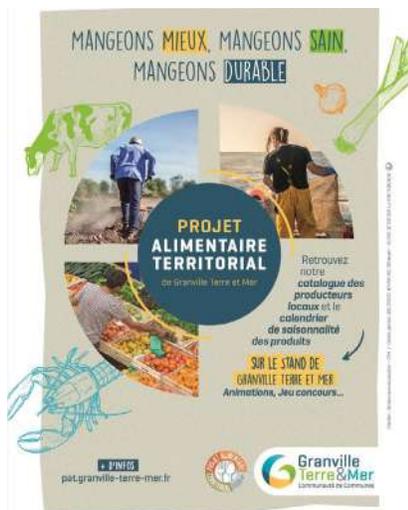
Le diagnostic [datant de 2019] a été mis à jour. 2024 devrait voir la finalisation du plan d'action en concertation avec les acteurs du territoire.

L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AGIR COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DES CIRCUITS COURTS ET D'UNE NOURRITURE Saine : LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

FORMATION DES GESTIONNAIRES DE RESTAURATION COLLECTIVE

Une formation « repas végétarien » a été proposée, en deux temps les 12 et 19 juin 2023, aux gestionnaires et cuisiniers de la restauration collective. Réalisée en partenariat avec le lycée hôtelier Maurice-Marland de Granville, elle a permis aux 10 inscrits de concocter et déguster 9 recettes végétariennes et riches en protéines, de l'entrée au dessert. Les élèves du BTS diététique se sont joints aux gestionnaires pour confectionner les plats et apporter des connaissances en équilibre nutritionnel, notamment pour la quantité de protéines. La formation était animée par la Chambre d'agriculture de Normandie. De nouvelles formations répondant aux besoins des gestionnaires et cuisiniers seront proposées en 2024 [marchés publics, gaspillage alimentaire et biodéchets...].



PROMOTION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) ET SENSIBILISATION À UNE ALIMENTATION Saine, LOCALE ET DURABLE

Animation d'une « papote de l'alimentation » le 27 mars avec les familles du « Défi-toit »

- Sensibilisation des habitants autour de l'alimentation locale et des labels de qualité
- Échanges sur les habitudes de consommation
- Présentation du PAT et d'actions concrètes réalisées

Mise en place d'un atelier culinaire avec l'EHPAD et l'accueil de loisirs de Bréhal autour de la pomme dans tous ses états. Les résidents et les enfants ont réalisé ensemble des recettes à base de pommes. Une dégustation des différentes variétés de pommes locales et bio a été proposée en complément pour éveiller les 5 sens. Les recettes, allégées en sucre, ont été élaborées par le cuisinier de l'EHPAD.

Conférence « eau et climat » animée par le Syndicat d'eau SMPGA et coconstruite avec le PAT, à Granville le 19 avril 2023. Les conseillers délégués au PAT ont présenté les bons gestes

à avoir au potager pour préserver l'eau en période de sécheresse. Une vidéo, diffusée pendant la conférence, a été tournée aux jardins partagés du quartier Saint-Nicolas à Granville pour présenter le PAT, le concept de jardin partagé et son fonctionnement au quotidien.

Fête de la Terre et de la Ruralité sur la commune de la Mouche le 3 septembre 2023. L'équipe PAT était présente pour présenter la démarche et sensibiliser le grand public sur les produits locaux et l'alimentation à travers des animations ludiques [quiz, jeu des odeurs, boîtes noires].

Festival Toute la Mer sur un Plateau - organisé au port de pêche de Granville les 7 et 8 octobre 2023. Des animations de sensibilisation ont été proposées tout au long du weekend pour tous les âges et un tirage au sort parmi les personnes qui se sont prêtées au jeu a permis à trois d'entre elles de gagner un panier de produits locaux et des tabliers PAT.

L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

METTRE EN VALEUR LA QUALITÉ DES PRODUITS LOCAUX

SITE INTERNET
PAT.GRANVILLE-TERRE-MER.FR

Fin 2023, le site vitrine a fait **intégralement peau neuve** dans le but de devenir une porte d'entrée de l'alimentation sur le territoire pour tous. Chaque profil, consommateur, producteur, gestionnaire, a désormais accès à une carte interactive des producteurs locaux, au calendrier de saisonnalité, à des informations sur la santé et la nutrition et bien d'autres. Une partie agenda permet de diffuser tous les ateliers et événements du territoire en lien avec l'alimentation.

CALENDRIER DE SAISONNALITÉ DES PRODUITS

Le calendrier présente les produits de la terre et les produits de la mer. Il a été mis à jour puis réédité.



GUIDE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Le Guide des producteurs locaux du territoire a été mis à jour en juin 2023, avec 42 fermes recensées. Les guides sont disponibles dans toutes les mairies et l'office du tourisme pour les habitants et les touristes. Ils sont également diffusés largement aux professionnels et nos partenaires.



CARTE INTERACTIVE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Afin d'offrir une version dynamique et numérique du guide des producteurs locaux, une carte interactive a été créée par le service SIG et mise en ligne sur le site internet PAT. Elle regroupe les 42 producteurs et propose des filtres par types de produits (légumes, produits laitiers, viandes, boissons...). Destinée à évoluer pour devenir un outil de communication majeur sur le territoire, elle intégrera tous les marchés locaux dans un second temps. À terme, seront intégrés les itinéraires possibles à pied, vélo et bus ainsi que les aires de covoiturage.



L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, UN RÔLE ESSENTIEL POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

Le Service public d'assainissement non collectif de Granville Terre et Mer (SPANC) a un rôle de diagnostic et de contrôle des installations.

Il assure :

- les contrôles périodiques de fonctionnement et d'entretien des installations existantes
- les contrôles des installations en cas de vente immobilière
- l'examen préalable de la conception et la vérification de l'exécution pour les installations neuves ou à réhabiliter

Granville Terre & Mer assure, en plus du contrôle, un suivi des réhabilitations des installations individuelles. Elle propose, avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, des aides financières aux propriétaires qui doivent effectuer des travaux.

553

contrôles effectués en 2023

89,6 %

taux de conformité des installations d'assainissement non collectif sur le territoire

Nouveauté 2023

Le règlement de service a été révisé pour préciser et sécuriser les procédures d'application des pénalités liées, d'une part, aux refus de contrôles et d'autre part, au défaut de réhabilitation des installations les plus polluantes dans les délais prévus par la loi.

RÉPARTITION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DU TERRITOIRE SUIVANT LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT OU LA SANTÉ HUMAINE 2023

39 %

Installations conformes, sans défaut ou avec des recommandations

50 %

Installations non conformes sans pollution

11 %

Installations avec risque pour l'environnement et la santé humaine (rejet d'eaux usées non traitées à l'air libre)

ZOOM SUR LA GESTION DES SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Le SPANC assure le pilotage, la coordination et le relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'ANC, réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers, et éligibles aux aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Ces aides se traduisent par une prise en charge :

- du coût des études de filière à hauteur de 50 %
- du montant des travaux plafonné à 6 000 € par installation.

L'Agence de l'eau ne réserve toutefois cette mesure qu'aux installations présentant « un danger pour les personnes » et « un risque environnemental avéré », situées dans des zones d'influence microbiologique. Ces zones correspondent aux secteurs sur lesquels les pollutions microbiologiques peuvent avoir un impact significatif sur la frange littorale et ses usages (baignade, pêche à pied récréative, conchyliculture).

38

installations réhabilitées ont bénéficié des aides de l'Agence de l'eau Seine Normandie pour un total de 230 018 € d'aides versées en 2023

L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

La Communauté de communes Granville Terre & Mer a intégré la compétence **GEMAPI - Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations** en 2018.

Actions 2023

- **Suivi de la qualité des eaux de baignade en saison estivale sur l'ensemble des plages du territoire**
- **Opération 7 000 plants** - Pour encourager la plantation ou la rénovation de haies bocagères ou de bosquets, la Communauté de communes Granville Terre & Mer s'associe chaque année à l'association de boisement du Pays de la Baie et la Chambre d'agriculture de Normandie pour proposer à ses habitants de jeunes plants d'arbres et d'arbustes. GTM finance 1 € sur 1,70 € que coûte chaque plant.

+ de 10 000
plants distribués en 2023

+ de 37 000
plants distribués depuis le début de l'opération, en 2017

▸ Campagnes annuelles de suivi de la qualité des eaux et des peuplements piscicoles

Des membres de la commission GEMAPI ont participé à une opération de recensement des populations d'anguilles d'Europe sur le Thar en octobre 2023.



- ### ▸ Entretien et restauration de rivières
- [bassins versants concernés en 2023 : Pont de Bois, Saigue, Thar, Boscq et Lude]- Entretien de près de 10 km de cours d'eau, pose de 9 abreuvoirs, de clôtures et de passerelles engins et animaux. Ces dispositifs évitent la divagation des animaux dans les rivières, ce qui dégrade le milieu et nuit à la qualité de l'eau. Renaturation de 2 km de cours d'eau : suppression d'un seuil et remise à ciel ouvert de tronçons canalisés.



UN PLAN BOCAGE POUR LE TERRITOIRE

Le plan d'action adopté en 2023 par GTM repose sur 3 piliers :

- 1 - La préservation des haies**, avec l'obligation de déclarer en mairie tout projet impliquant la destruction d'une haie et l'obligation de proposer des mesures de compensation. Ces mesures sont discutées et négociées en commission bocage communale réunissant, à parts égales, élus et agriculteurs locaux.
- 2 - La création de haies bocagères** sur talus pour limiter l'érosion des sols, favoriser la biodiversité et maintenir l'identité paysagère du territoire. À ce titre, pour la première année de mise en œuvre du dispositif, près de 4 km de haies ont été récréés et plus de 5 km sont d'ores et déjà programmés pour l'hiver 2024-2025. GTM bénéficie pour cela de subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et ne demande aucune contribution financière aux propriétaires ou exploitants concernés.
- 3 - La préservation des éléments du bocage passe aussi par leur valorisation économique.** GTM a l'ambition d'alimenter deux chaufferies urbaines actuellement en projet sur le territoire, à partir de bois local issu d'une exploitation durable des haies bocagères.

LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

Les événements phares de l'année

LES MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE DÉCHETS

- Collecte des déchets ménagers en porte-à-porte et des déchets recyclables en apport volontaire
- Tri et valorisation des déchets recyclables
- Traitement par enfouissement des ordures ménagères résiduelles
- Gestion des déchèteries de Mallouet et Bréhal

ARRÊT DE LA DISTRIBUTION DES SACS TRANSPARENTS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Au printemps 2023, GTM a fait le choix d'arrêter la distribution de sacs transparents pour les ordures ménagères. Les sacs transparents sont toujours obligatoires et doivent être achetés dans les commerces ou grandes surfaces de proximité.

EXPÉRIMENTATION D'UNE COLLECTE ALTERNÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES ET PAPIERS SUR DEUX SECTEURS

Depuis juin 2023, le service déchets expérimente la collecte alternée en porte-à-porte des ordures ménagères et des emballages et papiers sur le quartier Fontaine-Jolie de Granville et sur la commune de Saint-Planchers. Cette expérimentation est réalisée à coûts et moyens constants.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE BILAN - DÉCEMBRE 2023

Avantages

- Baisse en moyenne de 20 % des tonnages d'ordures ménagères
- Le service en porte-à-porte facilite le geste de tri, ce qui se traduit par une augmentation des tonnages emballages/papiers
- D'après l'enquête de satisfaction, 57 % des répondants sont satisfaits de l'expérimentation

Inconvénients

- La fréquence de collecte des ordures ménagères tous les 15 jours
- Erreurs de tri dans les ordures ménagères
- Absence d'un bac jaune pour stocker les emballages et les papiers

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Les événements phares de l'année

ADOPTION DU PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Le PLPDMA est un document réglementaire qui vise à **définir la politique de réduction des déchets de GTM** sur les 6 prochaines années [2023-2028]. Les actions présentées ci-après en sont issues.

Le PLPDMA a été adopté en juin 2023, conjointement au plan d'action économie circulaire.



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE SUR LE TERRITOIRE

DISTRIBUTION DE COMPOST ET DE COMPOSTEURS EN DÉCHÈTERIE

Le service déchets de Granville Terre & Mer a organisé une distribution gratuite de compost pour remercier les habitants qui déposent leurs déchets verts à la déchèterie et une vente de composteurs en parallèle.

- Le 17 mars, à la déchèterie de Bréhal. 49 composteurs ont été mis à disposition des habitants.
- Le 18 mars, à la déchèterie de Mallouet (Granville). À cette occasion, 6,5 T de compost ont été récupérées par les usagers et 76 composteurs ont été vendus aux habitants.

Tout au long de l'année, GTM propose des composteurs individuels à tarif préférentiel [10 €].

1085 composteurs ont été vendus en 2023
pour un total de **4 629** composteurs depuis 2009.



INFORMATION ET SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

Pendant la quinzaine « Tous au compost », au marché de Bréhal, un atelier de sensibilisation au compostage a permis de diffuser les bonnes pratiques de compostage et de favoriser l'échange entre les habitants pour qu'ils s'impliquent de façon durable dans cette démarche.

OUVERTURE DE NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Deux nouveaux sites de compostage partagé ont vu le jour en 2023 : à Donville-les-Bains le 15 avril et à Saint-Pair-sur-Mer le 27 octobre.

Granville Terre & Mer a organisé, à chaque mise en place d'un site de compostage partagé, une réunion publique afin d'informer les habitants et les élus du projet. Par la suite, une formation des futurs référents est organisée pour leur expliquer leur rôle et enfin, des bio-seaux sont distribués lors de l'inauguration.



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Les événements phares de l'année

EXPÉRIMENTATION D'UN SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE

Granville Terre et Mer a expérimenté du 16 octobre au 29 décembre 2023, avec l'association OSE Environnement, un service de broyage à domicile pour les habitants du territoire et les communes membres ne disposant pas de broyeur à végétaux.

35 interventions sur 17 communes.



Un encadrant technique et 2 salariés en parcours d'insertion réalisent les prestations de broyage au domicile des usagers.

Le coût de la prestation est de 110€/h avec une prise en charge de GTM de 70€ pour la première heure d'intervention, soit un reste à charge pour l'habitant de 40€ pour la 1^{ère} heure. Dans la majorité des cas, les prestations n'ont pas excédé une heure d'intervention.

Le coût de cette expérimentation s'élève à 9 562 € [communication, location du broyeur, assurance, coût de prestation OSE].

LES ANIMATIONS POUR LE PUBLIC

À DESTINATION DU JEUNE PUBLIC

En 2023, des actions de sensibilisation et d'éducation à la thématique de la gestion des déchets ont été proposées dans les écoles et collèges du territoire. 8 séances regroupant des classes du CM1 à la 4^e se sont déroulées pendant l'année.



Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, des animations de sensibilisation ont également été réalisées dans les accueils de loisirs de Saint-Jean-des-Champs et de Folligny.

PARTICIPATION À LA « FAITES DE LA NATURE » À GRANVILLE

Ateliers de sensibilisation au compostage avec la mise en place d'un stand sur le compostage lors de la création d'un village éphémère.

Animations et informations sur les bonnes pratiques de compostage et le fonctionnement d'un composteur partagé étaient proposées tout au long de l'après-midi.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE

Organisation de la seconde édition de la ressourcerie éphémère à Folligny avec les acteurs du territoire : Tri-Marrant, Rejouets, AFFERE et la Dépanette.

De nombreux objets en tous genres ont trouvé reprenneurs et les visiteurs ont pu s'informer sur le changement climatique et les solutions à leur portée, à commencer par le réemploi.





LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

Les ordures ménagères

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE



En 2023, le parc est composé de **19 361** bacs roulants pour les ordures ménagères.

9 781
tonnes d'ordures ménagères collectées en 2023
soit **-9,42%** par rapport à 2022

211 kg/hab
d'ordures ménagères collectées

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

72

colonnes enterrées

à disposition de la population pour permettre de se délester de ses ordures ménagères entre deux collectes ou pour les résidences secondaires

Les ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire de la collectivité sont déchargées au quai de transfert situé sur le site de la déchèterie de Mallouet.

10 669*
tonnes traitées en 2023

** Le tonnage total traité en 2023 est supérieur au tonnage collecté chez les habitants car il comprend aussi les ordures ménagères directement apportées par les communes et les professionnels au quai de transfert, ainsi que les apports du service multibennes.*



LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

La collecte sélective

1 277 conteneurs aériens et enterrés destinés à la collecte en apport volontaire **pour les emballages et le verre** :

CHIFFRES 2023



EMBALLAGES / PAPIERS

3 118 tonnes
+ 300 tonnes de cartons des commerçants

+ 12,51 % par rapport à 2022

Depuis juillet 2021, les emballages et papiers en mélange ont transité par le nouveau centre de tri de la Sphère à Villedieu-les-Poêles.



VERRE

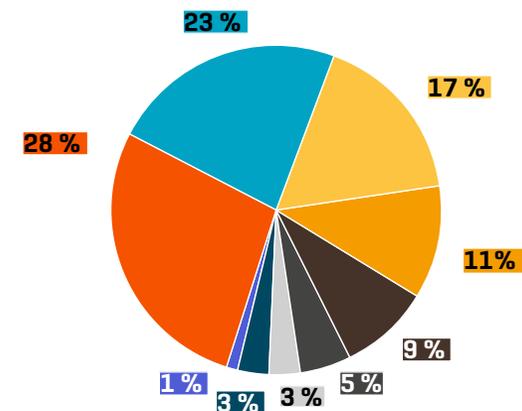
3 082 tonnes

- 4,51 % par rapport à 2022

Le verre collecté en apport volontaire est déchargé sur une plateforme de stockage de la société Sphère, soit à Lingreville, soit à La Haye-Pesnel. Le verre est ensuite rechargé dans des semi-remorques, puis acheminé vers des usines verrières (Reims, Bordeaux ou Lens).

RÉPARTITION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN 2023

- Refus de tri
- Papiers
- Cartonnettes
- Cartons
- Emballages plastiques
- Aluminium
- Acier
- Films plastique
- Briques alimentaires



LE REFUS DE TRI

Les emballages et les papiers collectés sur le territoire de Granville Terre et Mer sont acheminés au centre de tri de la Sphère, à Villedieu-les-Poêles, pour être triés par matière en vue de leur valorisation ou réemploi. Les agents de la Sphère constatent de nombreuses erreurs de tri : médicaments, verre, textiles, ordures ménagères, déchets électriques et électroniques...

Ces derniers sont jetés dans la colonne d'emballages alors qu'ils ne correspondent pas aux consignes de tri en vigueur, ils sont alors rejetés par le centre de tri. Ces refus de tri sont réacheminés vers le centre d'enfouissement les Champs Jouault à Cuves [50]. Ils nécessitent une prise en charge supplémentaire et viennent donc alourdir la facture, en plus de leur impact environnemental.



les actions 2023

LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

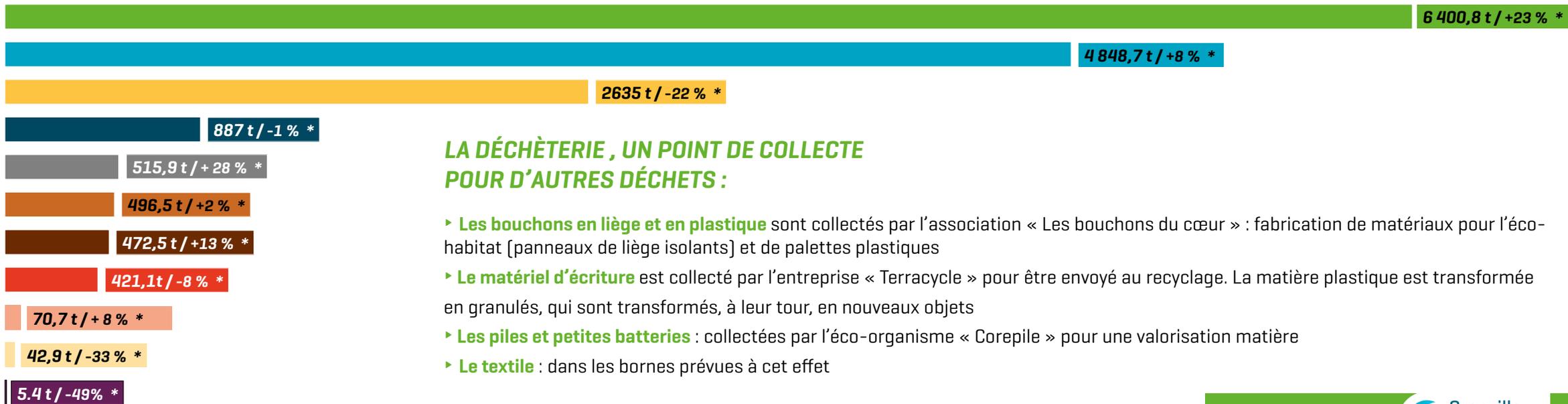
La collectivité dispose de **deux déchèteries** accessibles aux habitants, particuliers comme professionnels, au lieu-dit **Mallouet à Granville et à Bréhal**.

11 543 tonnes de déchets collectées **à Mallouet** en 2023
soit **+5,76 %** par rapport à 2022

5 318 tonnes de déchets collectées **à Bréhal** en 2023
soit **+18,97 %** par rapport à 2022

TONNAGE ET ÉVOLUTION 2022-2023 DES DÉCHETS SUR LES DEUX DÉCHÈTERIES

■ branchages/tontes ■ encombrants ■ gravats ■ mobilier ■ métaux ■ cartons ■ bois ■ DEEE** ■ DDS*** hors eco ■ DDS*** eco ■ films plastiques * évolution par rapport à 2022



LA DÉCHÈTERIE, UN POINT DE COLLECTE POUR D'AUTRES DÉCHETS :

- ▶ **Les bouchons en liège et en plastique** sont collectés par l'association « Les bouchons du cœur » : fabrication de matériaux pour l'éco-habitat (panneaux de liège isolants) et de palettes plastiques
- ▶ **Le matériel d'écriture** est collecté par l'entreprise « Terracycle » pour être envoyé au recyclage. La matière plastique est transformée en granulés, qui sont transformés, à leur tour, en nouveaux objets
- ▶ **Les piles et petites batteries** : collectées par l'éco-organisme « Corepile » pour une valorisation matière
- ▶ **Le textile** : dans les bornes prévues à cet effet



Les déchèteries de Granville et de Bréhal

**Déchets d'équipements électriques et électroniques
***Déchets diffus spécifiques (déchets dangereux)

Défi #2

RENFORCER UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR TOUS



Accueillir les familles, accompagner les seniors, développer la pratique sportive pour les amateurs ou le haut niveau et mettre en œuvre une politique culturelle adaptée à tous sont des objectifs majeurs Granville Terre & Mer.

SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

Les équipements sportifs

La gestion des installations sportives couvertes communautaires comprend deux axes d'intervention du service des sports :

- L'accueil des utilisateurs et leur suivi, la surveillance et le gardiennage, l'entretien courant et la petite maintenance.
- La planification des équipements sportifs : attribution des créneaux réguliers à l'année, attribution des créneaux exceptionnels, attribution de créneaux concernant les manifestations exceptionnelles et les compétitions.

En 2023, les travaux suivants ont été effectués sur les installations sportives intercommunales

À la Cité des Sports : plusieurs interventions ont été accomplies pour améliorer et rénover certaines parties du site :

- Remplacement du sol du ring de boxe
- Réfection des pieds de bardage extérieurs de la cité match
- Mise en place des filets de protection translucides salle Cité match
- Mise en place de nouveaux panneaux électroniques des scores dans la salle Cité évènement
- Remplacement de deux moteurs de panneaux de basket-ball.
- Réfection d'un sanitaire et de la VMC zone vestiaires
- Achat de 3 fontaines à eau en libre-service

Au **gymnase Costantini**, à Bréhal, les travaux de rénovation de l'espace convivialité sont terminés et permettent d'avoir un nouvel espace sécurisé et fonctionnel.

Au **gymnase de Cérences**, un ring mobile de boxe a été acheté. Le hall de circulation et les vestiaires sont maintenant éclairés par des leds.

Le schéma directeur immobilier a permis de prioriser d'importants travaux de rénovation énergétique sur 4 gymnases : ceux de Bréhal, celui de Cérences et Jean Galfione à Granville. Les travaux devraient démarrer en 2024.

Durant cette année 2023, un AMO et un bureau d'étude ont travaillé sur la réhabilitation et l'extension du gymnase de La Haye-Pesnel. Plusieurs scénarios ont été proposés.

Le centre aquatique l'Hippocampe

L'année 2023 a été marquée par la procédure du renouvellement de la délégation de service public. Elle s'est étalée sur une année avec le choix final de la société Prestalis en lieu et place de Vert Marine. La nouvelle DSP débutera le 30 avril 2024 pour une durée de 5 ans et 8 mois.

32

établissements scolaires

86

associations sportives

10 525

licenciés sportifs (hors scolaires)

38,6 %

de licenciés de moins de 18 ans

32,7 %

de licenciées féminines

315 295

entrées au centre aquatique

les actions 2023

RENFORCER UNE OFFRE DE SERVICES
ET D'ÉQUIPEMENTS POUR TOUS

SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

Un nautisme exemplaire



Préparation au lancement de la Société Publique Locale (SPL) 8 Milles Nautic

La SPL GTM Nautisme réunit sous une même bannière les bases nautiques de Bréhal, Bréville-sur-Mer, Granville et Jullouville. Un nouveau modèle pour le secteur du nautisme qui porte

une mission : animer le nautisme sur le territoire afin d'offrir une expérience nautique accessible et passionnée. Portée par ses membres, à savoir 23 collectivités territoriales, l'ambition de 8 Milles Nautic est de développer un nautisme exemplaire ; proposer une offre de service accessible, lisible et différenciante ; être un territoire référence pour son animation nautique. Elle sera lancée officiellement le 1^{er} janvier 2024.

Une acquisition et mise à disposition de matériel nautique

Depuis 2021, Granville Terre & Mer investit en direct pour le renouvellement de la flotte, mais également dans du matériel de sécurité pour un montant d'environ 134 050 €. Ce matériel mis à disposition du CRNG à titre gracieux sera à présent utilisé par la SPL.

Projet de réhabilitation du Centre de formation et d'intervention de Bréhal et de la base nautique

Le projet de rénovation du site de Granville étant en attente, la réhabilitation du centre de formation et d'intervention de Bréhal a été lancée. Cette réhabilitation est congruente à des travaux de rénovation et agrandissement des espaces de la base nautique. Un local de stockage sera construit en lieu et place des deux containers maritimes mis à disposition temporairement de la base.

Réhabilitation de la base nautique de Jullouville

Le cabinet d'architecte BRA est le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre de la base nautique de Jullouville. En 2023, de nombreux temps de travail entre le cabinet, les services de Granville Terre & Mer et les équipes du CRNG ont permis d'établir les cahiers des charges pour les différents prestataires (gros œuvre, menuiserie, etc.). La livraison de la base nautique est escomptée pour 2026.

Projet pour la base de Jullouville du cabinet BRA



SUBVENTIONS POUR LA PRATIQUE DE LA VOILE SCOLAIRE

CRNG - GRANVILLE

47 368 €

ÉCOLE DE VOILE DE BRÉHAL

21 472 €

les actions 2023

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Aujourd'hui, **16%** de la population de GTM est inscrite dans une bibliothèque du réseau : il s'agit du taux d'inscription le plus fort pour le territoire sur ces 10 dernières années.



8 946

inscrits actifs
+21 %
par rapport à 2022

2 918

nouveaux inscrits
+24 %
par rapport à 2022

276 251

prêts de documents

5 058

adultes [plus de 18 ans]
+35 % par rapport à 2022

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre de la troisième et dernière année du Contrat territoire lecture [2021-2023], en partenariat avec la DRAC et le Conseil départemental de la Manche.

Les objectifs de cette opération :

- Structurer le réseau ;
- Améliorer l'offre de services et l'attractivité des lieux ;
- Développer l'action culturelle et les partenariats.

STRUCTURER LE RÉSEAU

Poursuite de la mise en place d'une politique documentaire partagée à l'échelle du réseau :

La politique documentaire désigne pour une bibliothèque ou un groupe de bibliothèques l'ensemble des processus qui organisent le développement des collections. Elle recouvre :

- la politique d'acquisition
- la politique de conservation
- la politique d'accès

À l'échelle du réseau, l'objectif est d'aboutir à une formalisation commune des choix et priorités en termes de développement et de gestion des collections, en les adaptant notamment aux missions des bibliothèques et en

les mettant en conformité avec les orientations et enjeux politiques déterminés par les différentes collectivités membres du réseau.

Actions réalisées en 2023 :

- **Constitution et réunions de groupes de travail thématique** pour formaliser les enjeux propres à chaque domaine documentaire [le cinéma, les documentaires adultes, les romans, la BD jeunesse etc.]
- **Rédaction de la charte des collections du réseau des médiathèques.** Cette charte, approuvée par la commission Culture intercommunale en janvier 2024, sera soumise à l'approbation de l'ensemble des collectivités qui composent le réseau.

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES & L'ATTRACTIVITÉ

GÉNÉRALISATION DE LA GRATUITÉ

Généralisation de la gratuité, pour tous, des inscriptions sur le réseau depuis janvier 2023.

La décision a été relayée par une importante campagne de communication sur tout le territoire de GTM : affichage dans les lieux culturels et institutionnels, sur le mobilier urbain.



BILAN

Une hausse de **21 %** des inscrits sur l'ensemble du réseau, en particulier chez les adultes. Jusqu'à **+35%** pour les + de 18 ans, ce qui marque bien un « effet gratuité » pour cette catégorie d'usagers dont l'inscription était jusqu'à présent payante.



Médiathèque intercommunale Emile Vivier
La Hays-Pesnel - Espace du Bocage
Mardi 28 novembre - 18h30

Lancement d'un nouveau service à la médiathèque intercommunale

+ de 20.000 livres en format numérique adaptés aux handicaps et troubles dys !



Ados / Adultes - Gratuit
renseignements au 02 33 51 07 75
mediatheque-hy@granville-terre-mer.fr

RENDRE LES MÉDIATHÈQUES PLUS INCLUSIVES

Projet DYS

La médiathèque intercommunale s'est engagée dans une démarche pour devenir plus inclusive

- **Obtention en septembre 2023 de l'habilitation PLATON** de la Bibliothèque nationale de France [1^{re} médiathèque de la Manche à obtenir cette habilitation].
- **Développement des collections adaptées** au sein de la médiathèque et **mise en place d'un programme d'actions spécifiques** [avec notamment l'appui financier du Centre national du livre : subvention de 3 500 €]

+ 1 000

documents numérisés

2 000

consultation en ligne en 2023

Bibliothèque numérique du Patrimoine

Mise en ligne sur le portail mediatheques.granville-terre-mer.fr des documents patrimoniaux numérisés par la Ville de Granville. Ils sont accessibles directement sur le site et présentés dans une version éditorialisée.

les actions 2023

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

DÉVELOPPER L'ACTION CULTURELLE & LES PARTENARIATS

RÉSIDENCE OFNIBUS

Résidence de 6 jours sur le territoire de GTM pour le collectage de la mémoire filmique sur le Carnaval de Granville et la Fête des Fleurs à La Haye-Pesnel.



+300 personnes rencontrées

642 supports inventoriés entre 1932 et les années 2000

près de 40 h d'archives filmées numérisées, dont une centaine sur la thématique des « processions avec char ».

OFNI Bus (Objets filmiques non Identifiés)

est une association loi 1901 créée par des passionnés de films d'archives. L'association se déplace dans les territoires pour collecter leurs films amateurs, les recenser et les numériser avec la volonté d'en faire une mémoire collective.



«ON REMET LE SON !»

Une réponse conjointe du réseau des médiathèques à un appel à projet départemental qui comprends :



13 évènements culturels organisés tout au long de l'année [concerts, rencontres, conférences, ateliers, partenariat avec l'École intercommunale de musique...]

Le lancement du service de prêt d'instruments de musique à la médiathèque de Granville : un service mise en place par le Département de la Manche (Bibliothèque départementale), accompagné financièrement par Granville Terre et Mer pour développer les fonds propres de la médiathèque.

+ de 1 000 participants à l'ensemble du projet

Coût total de l'opération : 16 000 € (dont 4 000 € pour l'achat d'instruments), financés à hauteur de 40 % par GTM, 30 % par le Département de la Manche, et 30 % par les communes de Granville [16 %], Saint-Pair-sur-Mer [10 %] et Bréhal [4 %].

RENFORCER UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR TOUS

LE RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

du 2 au 30 novembre 2023

THÉMATIQUE « TRACES ET EMPREINTES »

Plus de 20 animations, spectacles, ateliers, projections : autour de l'art pariétal, des empreintes d'animaux, de la généalogie, des traces numériques, etc.



700 participants

AUTRES PROJETS EN COURS ...

- Étude de pré-programmation pour un projet de construction d'un pôle socio-culturel à La Haye-Pesnel
- Diagnostic de préfiguration d'un Projet culturel de territoire

LA CULTURE POUR TOUS

L'École intercommunale de musique

L'année 2023 de l'École intercommunale de musique (EIM) a été marquée par son rayonnement pédagogique et artistique à l'échelle de Granville Terre et Mer et au-delà.



Sur le périmètre de la Communauté de communes, un **nouveau site d'enseignement musical** a vu le jour sur la commune de La Haye-Pesnel et **de nombreux évènements culturels** en lien avec des acteurs locaux ont irrigué le territoire : plan chorale pour les écoles de Bréhal et Bricqueville-sur-Mer, temps fort musiques actuelles à Carolles [conférence, master class et concert professionnel], participation à la fête de la musique en partenariat avec la médiathèque de Granville, création d'un ciné concert dans le cadre du festival de cinéma Fish and Films...

L'influence de l'EIM lui permet également d'attirer des musiciens, lorsqu'elle organise des évènements tels que la journée départementale clarinette à l'Archipel de Granville ou la création d'un conte musical avec 40 élèves issus des établissements d'enseignement artistique de Normandie, mais aussi d'être invitée lors de grandes manifestations telles que le rassemblement départemental des orchestres à l'école à Condé-sur-Vire ou sur la scène « Avis aux amateurs » de Jazz sous les Pommiers à Coutances...

NOUVEAUTÉ 2023 :

L'ÉCOLE DE LA-HAYE-PESNEL DEVIENT UN SITE INTERCOMMUNAL

Depuis septembre 2023, l'EIM dispose d'un 2^e site sur la commune de La Haye-Pesnel, afin d'offrir un enseignement musical public de qualité et diversifié au plus près des habitants.

C'est l'aboutissement d'un rapprochement entamé depuis plusieurs années qui s'est concrétisé en 2023. Les activités de l'école cantonale de musique associative de La Haye-Pesnel ont donc été reprises par GTM et se développent.

En effet, au-delà d'un simple transfert des activités vers la collectivité territoriale, c'est un vrai projet pédagogique et culturel qui s'écrit. Il s'agit bien d'une ambition basée sur la démocratisation culturelle que d'offrir un enseignement public de qualité et diversifié pour le plus grand nombre. Cette ambition est portée par un seul établissement d'enseignement artistique, avec deux sites d'enseignement. Un nouveau projet d'établissement s'appuyant sur la mutualisation et la complémentarité des deux sites est à écrire, afin de rendre une politique publique de l'enseignement musical efficiente sur l'ensemble du territoire.

665

élèves

28

agents

dont

25

professeurs

24

ateliers ou
ensemble
de pratiques
collectives

BIEN GRANDIR

La petite enfance sur le territoire

LES PROJETS À DESTINATION DES ASSISTANTES MATERNELLES ET DES ENFANTS

RÉSIDENCE D'ARTISTES EN FAVEUR DE L'ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL DES 0-3 ANS, TRAVAIL SUR LES ÉMOTIONS.

Projet avec la Cie Sac de nœuds, en lien avec l'Archipel-Granville

37 enfants
et
16 assistantes maternelles
ont participé à cette action

ATELIER PSYCHOMOTRICITÉ

Animé par Élise Pelchat, psychomotricienne

Une information pratique sur le développement psychomoteur de l'enfant, âgé de 3 mois à un an a été organisé, à destination des professionnels de la petite enfance, pour :

- ▶ observer le développement psychomoteur du bébé;
- ▶ énoncer les étapes fondamentales sur le plan psychomoteur;
- ▶ comprendre l'importance de la place et du rôle de l'assistante maternelle dans le soutien au développement du bébé.

18 assistantes maternelles
ont bénéficié de cet accompagnement professionnel



CHASSE AUX OEUF DE PÂQUES

- ▶ mardi 11 avril 2023 au Parc du Val-Ès-Fleurs
- ▶ 36 assistantes maternelles / 116 enfants

ÉVEIL MUSICAL

Animé Karine Ceram et Yann Gardan de l'École de musique intercommunal.

Des ateliers ont été mis en place pour les assistantes maternelles et les enfants qui ont permis de :

- ▶ sensibiliser les professionnelles de la petite enfance à l'importance de la musique et de la danse dans l'éveil et le développement du jeune enfant ;
- ▶ susciter leur envie de s'engager dans la pratique musicale et dansée avec les enfants ;
- ▶ leur apporter le savoir-faire nécessaire au partage de temps d'éveil musicaux et dansés avec les enfants
- ▶ leur donner les clés pour l'utilisation de ressources (instruments, répertoire de comptines, accessoires).

147
enfants

50
assistantes
maternelles ont
participé

6
séances dans
chaque Relais
Petite Enfance



RANDONNÉE SOPHROLOGIE POUR LES PROFESSIONNELLES

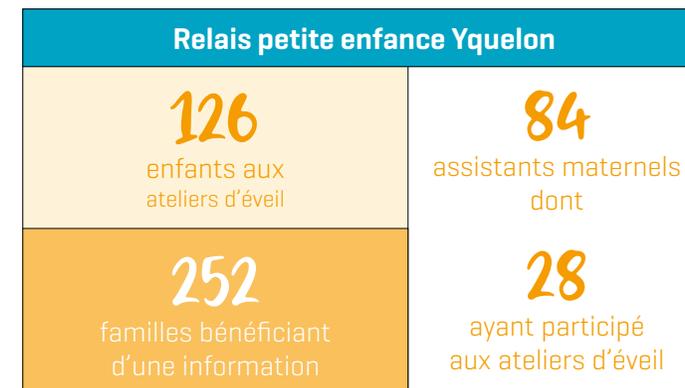
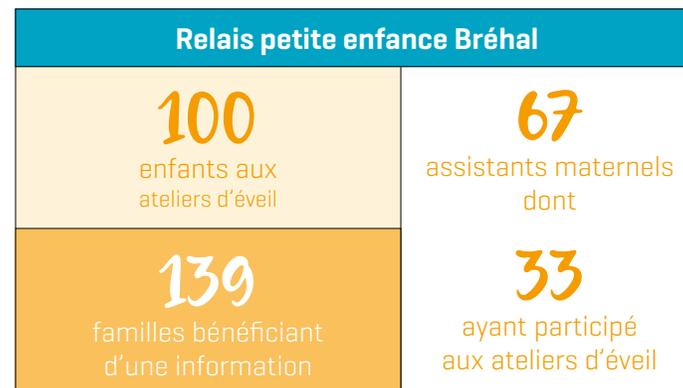
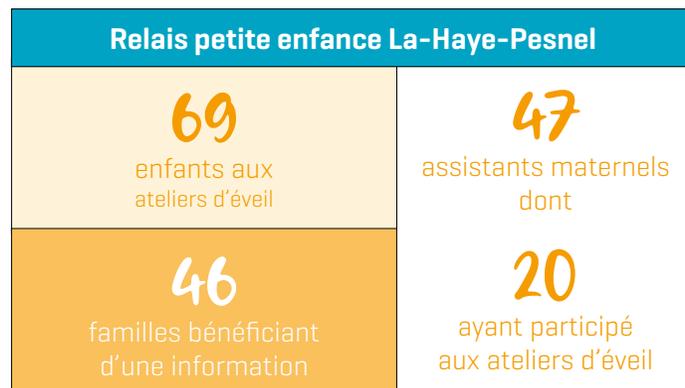
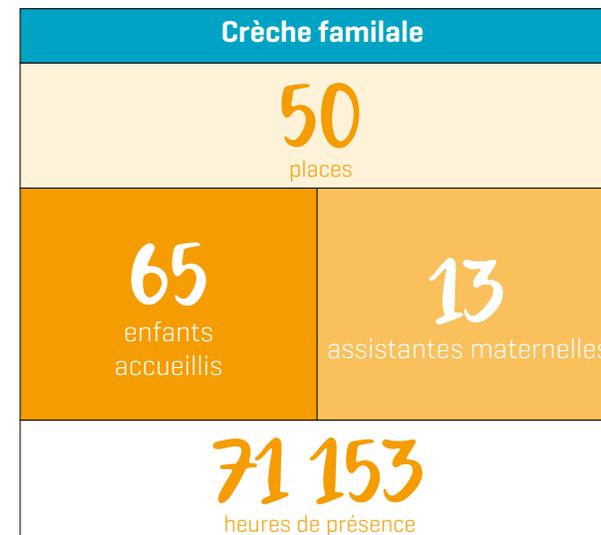
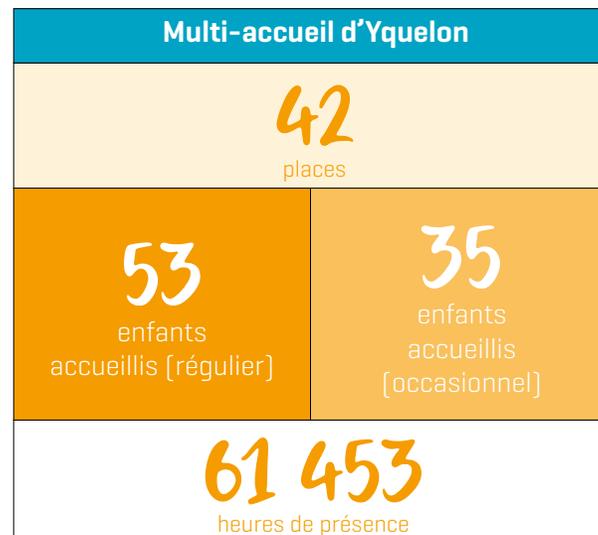
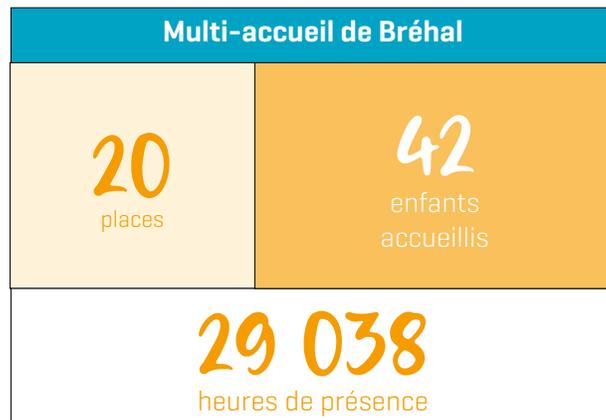
- ▶ Gérer son stress, ses émotions
- ▶ Développer la confiance en soi et valoriser l'estime de soi
- ▶ Activer la vitalité
- ▶ Prendre du recul
- ▶ 9 assistantes maternelles ont bénéficié de cette sortie accompagnées par une sophrologue.



les actions 2023

BIEN GRANDIR

Les structures petite enfance en chiffres



BIEN GRANDIR

La Convention territoriale globale

Mars à juin 2023

Pour mieux définir les projets à venir pour l'enfance et la jeunesse sur notre territoire, 3 ateliers participatifs avec les élus référents des communes engagées ont eu lieu. Cette démarche, cofinancée par la CAF, était animée par la SCOOP Accolades avec la méthode «Approche Orientée Changement».

Suite à ces ateliers, les élus ont défini pour le territoire :

UNE VISION À LONG TERME :

« En 2040, dans un environnement solidaire, équitable et durable, les familles de Granville Terre et Mer, quel que soit leur milieu social, peuvent compter sur un réseau d'acteurs dynamiques et accessibles qui les soutient dans leur parcours. »

Sur le territoire, tous les enfants et les jeunes bénéficient d'intentions éducatives innovantes et enthousiasmantes, favorisant leur épanouissement et leur émancipation.

Citoyens engagés, respectueux de la Nature et de leur cadre de vie, ils s'impliquent dans le développement et l'animation de la vie locale. »

TROIS CHANGEMENTS :

1. Les habitants du territoire connaissent l'offre de service et les lieux ressources qui leur sont dédiés et y accèdent.
2. Les jeunes du territoire participent à la vie locale et sont à l'initiative de nouveaux projets collectifs.
3. Les jeunes et les familles prennent soin de leur alimentation et de leur environnement.

Septembre 2023

Pour atteindre ces trois changements, un rassemblement des acteurs et partenaires du territoire a été programmé. 50 participants (élus et partenaires) ont défini 28 actions.

25
communes
engagées
dans la CTG

28
élus ont
participé
aux
ateliers

LES ACTIONS DE LA CTG

Pour rappel, 11 fiches projets ont été définies. Elles sont en cours d'étude pour amener prochainement à des projets concrets sur le territoire.

Petite enfance

- Permettre l'accueil des enfants en situation de handicap
- Veiller à un maillage territorial harmonieux des différents modes d'accueil sur le territoire

Enfance

- Proposer une tarification sociale cohérente entre les services et pour tous les habitants
- Favoriser un accueil adapté et de qualité pour les maternels en Accueil de loisirs sans hébergement

Jeunesse

- Accompagner les jeunes dans leur mobilité, développer une éducation à l'itinérance
- Tendre vers une complémentarité entre les structures jeunes autour d'un projet commun

Parentalité

- Développer des espaces de dialogue pour recenser les envies des familles
- Faciliter la mise en œuvre des actions de soutien à la parentalité par la coordination et la mutualisation entre les différents acteurs
- Valoriser et communiquer les actions et services proposés à destination des familles
- Élaborer un projet partagé autour de l'éducation alimentaire

Axe transversal

- Développer et coordonner une politique de réseau de professionnels, au service d'une dynamique de territoire

RENFORCER UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR TOUS



L'AIDE AUX AIDANTS

Étude de préfiguration d'un Espace ressources pour les aidants. Présentation de l'étude en décembre 2023 avec le plan d'action imaginé pour répondre aux besoins

Le programme **La Bouffée d'air** propose des sorties pour les aidants et/ou les aidés.

6 rencontres
150 participants

les actions 2023

BIEN VIEILLIR

L'offre pour les seniors

Sur le territoire de Granville Terre & Mer, 38 % des habitants ont plus de 60 ans.

Le CLIC (Centre local d'information et de coordination) du territoire (mutualisé avec Villedieu Intercom) organise et coordonne un grand nombre d'actions en faveur des seniors.

Il soutient techniquement et anime le réseau des Secteurs d'action gérontologique (SAG) et ses bénévoles, et contribue aux projets de territoire en matière d'autonomie.

INFORMATION, COORDINATION, RÉSEAU, PARTENARIAT :

Dans le cadre de la démarche « **Charte des aînés** » sur le territoire de **Bréhal/Cérences** (convention MSA), **3 expérimentations de projets ont été lancées :**

► Prévention de la solitude : mise en place du réseau de visiteurs à domicile «Bonjour chez vous»

13 bénévoles et 15 personnes visitées

► Prévention de la fracture du numérique : ateliers découverte du numérique pour les seniors

► Prévention de l'épuisement des aidants : mise en place de la halte relais détente

4 aidants accueillis tous les mois

6 fois par an, le CLIC organise et anime une **Réunion d'Information et de Coordination (RIC) entre tous les acteurs du secteur** pour coordonner au mieux et développer les actions en faveur des seniors sur le territoire.

PRÉVENTION DE LA LUTTE CONTRE LA SOLITUDE

Le clic anime **3 réseaux locaux de visiteurs à domicile :**
Les Visites sourire, L'éclaircie et Bonjour chez vous !

LES ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION

Accompagnement, coordination, et soutien méthodologique des résidences autonomie dans le cadre du forfait autonomie (Granville, Saint-Pois et Percy-en-Normandie). Différentes actions mutualisées ont été mises en place : «croisières des résidences» (rencontres inter-résidents) et travail autour de l'estime de soi avec l'association Futur Collective.

Travail avec les Secteurs d'action gérontologique - SAG (Pays Granvillais, Pays Hayland, territoire de Percy, Saint-Pois, Villedieu-les-Poêles et Pays Bréhalais) :
Inauguration d'un nouveau SAG « Pays Bréhalais » porté par Familles rurales

Organisation des 40 ans des SAG

Prévention des chutes - Ateliers Gym'équilibre : une activité physique ludique et adaptée aux capacités et aux besoins des plus âgés, encadrée par un professionnel.

5 cycles de
35 séances annuelles
environ 75 participants

les actions 2023

UNE COMPÉTENCE SANTÉ PARTAGÉE

SIGNATURE DE LA CHARTE «TERRITOIRE SANS PERTURBATEUR ENDOCRINIEN»

Dans le cadre de sa prise de compétence santé, Granville Terre & Mer s'engage et signe, avec le Réseau environnement santé, la CPAM de la Manche et la CPTS de la Manche (Communauté professionnelle territoriale de santé), la charte « Villes et territoires sans perturbateur endocrinien ».

En signant cette charte, le 14 mars 2023, la Communauté de communes prend 5 engagements :

- 1. Restreindre l'usage** des produits phytosanitaires
- 2. Réduire l'exposition** aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation
- 3. Favoriser l'information et la formation** de la population, des professionnels de santé et des agents territoriaux
- 4. Mettre en place des critères d'éco-conditionnalités** pour les marchés publics
- 5. Informer régulièrement les citoyens** de l'évolution des engagements pris

L'OPÉRATION ZÉRO PHTALATE : 50 VOLONTAIRES POUR TESTER LEUR EXPOSITION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

C'est dans ce cadre, et avec ces mêmes partenaires, que l'opération « zéro phtalate » est lancée le 16 novembre 2023. Ce programme permet à **50 volontaires, résidant sur le territoire de Granville Terre & Mer, de mesurer leur exposition aux phtalates** via le port d'un bracelet en silicone pendant 7 jours.



Chaque volontaire a pu connaître, de façon confidentielle, la mesure de sa propre exposition. Seuls les résultats anonymisés groupés ont été communiqués publiquement. Les personnes les plus exposées ont pu participer à un atelier spécifique sur les bonnes pratiques au quotidien, et l'ensemble des volontaires a travaillé sur les actions à mettre en place sur le territoire. Ils sont devenus éco-ambassadeurs de cette démarche contre les perturbateurs endocriniens.



PRÉVENTION ET SENSIBILISATION : DES CONFÉRENCES SANTÉ GRATUITES SUR TOUT LE TERRITOIRE

La Communauté de communes Granville Terre et Mer, la Ville de Granville et l'association Granville Santé, en collaboration avec les communes accueillantes, ont organisé un cycle de conférences santé et parentalité à l'échelle intercommunale, entre le 17 janvier et le 12 décembre 2023.

Le programme annuel de ces conférences a été élaboré par un conseil scientifique composé de professionnels de santé.

Ces conférences sont gratuites et accessibles à tous les habitants du territoire.



les actions 2023

RENFORCER UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR TOUS

UNE COMPÉTENCE SANTÉ PARTAGÉE

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES DE SANTÉ : GRANVILLE TERRE & MER ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NORMANDIE SIGNENT UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Granville Terre & Mer s'engage dans une politique de santé ambitieuse dans l'objectif de construire, avec l'ensemble des acteurs de santé, un projet adapté aux spécificités du territoire et de conduire des actions qui répondent aux besoins de ses habitants. C'est en ce sens qu'en 2022, une démarche de Contrat local de santé avec l'ARS Normandie est engagée pour une durée de 5 ans, avec une signature officielle ce 13 décembre 2023.



Le Contrat local de santé [CLS] est un outil de la Loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) du 21 juillet 2009, réaffirmé par la loi de Modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016.

Instrument de contractualisation entre les collectivités territoriales et l'Agence régionale de santé, il permet de mobiliser les acteurs locaux et de créer des synergies

autour d'un projet de santé commun, personnalisé au territoire. L'ambition est d'améliorer la santé et le bien-être de la population et de proposer des parcours de santé cohérents, fluides, adaptés à chacun dans son territoire de vie.

Au travers de ce Contrat local de santé, la Communauté de communes, l'ARS et les nombreux partenaires partagent le même regard sur les priorités de santé globale. Ils ont tous concouru à créer une dynamique collective, avec une coopération renforcée pour mieux se coordonner et agir sur le territoire.

Les cosignataires :

La Mutualité sociale agricole Côtes Normandes, le Centre hospitalier Avranches-Granville, le Centre hospitalier de l'Estran, la Caisse primaire d'assurance maladie de la Manche, la Communauté professionnelle territoriale de santé Sud-Manche et le Conseil départemental de la Manche.



5 AXES ET 22 ACTIONS DÉFINIES EN MATIÈRE DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Le diagnostic, effectué en 2022, et le travail collectif de l'ensemble des acteurs ont permis de dégager les axes prioritaires dans lesquels sont répartis des actions.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

- Faciliter la mise en œuvre des actions de soutien à la parentalité par la coordination et la mutualisation entre les acteurs
- Promouvoir un usage raisonné des écrans sur le territoire
- Promouvoir la maison sport santé sur le territoire tant auprès de la population que vers les professionnels
- Faire en sorte que la population bénéficie de conditions de vie favorables à la santé
- Promouvoir la nutrition à tous les âges de la vie [lien avec PAT - dispositif Vivons en Forme]
- Développer des campagnes de prévention locales et améliorer le dépistage précoce
- Prévenir les conduites addictives

ACCÈS AUX SOINS

- Développer l'éducation thérapeutique
- Développer l'éducation à la santé familiale
- Transmettre de l'information sur la délégation médicale
- Améliorer l'accompagnement à la prise de rendez vous numérique
- Rendre accessible les bilans de santé sur le territoire
- Améliorer le maintien à domicile, les sorties d'hospitalisation
- Améliorer la mobilité en santé et pour la santé.
- Coordonner les projets de santé du territoire entre la CPTS et le CLS

ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

- Améliorer l'accueil des futurs et nouveaux soignants sur le territoire de Granville Terre & Mer
- Faciliter les conditions d'accueil via le logement des étudiants en santé
- Améliorer la capacité de logements sur le territoire pour les étudiants / remplaçants de santé

CONNAISSANCE DE L'OFFRE DE SOINS

- Mettre en œuvre d'un agenda de la Santé
- Développer un outil dédié, accessible, mis à jour, transversal
- Créer et animer un groupe avec des habitants de GTM « testeurs » des outils de communication lié à la santé

SANTÉ MENTALE

- Créer un Conseil local en santé mentale



SOUTENIR

LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE ET LES INNOVATIONS

Défi #3

Que ce soit dans les domaines maritime, agricole ou même touristique, Granville Terre & Mer a proposé, en 2023, de nombreuses actions pour promouvoir l'économie de son territoire et soutenir ses entreprises.



L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

LE GÉNÉRATEUR : 5 INCUBÉS DANS LE «GRAND BAIN»

Pour aider les entrepreneurs à concrétiser leurs projets innovants sur le territoire, la Communauté de communes Granville Terre & Mer s'est dotée d'un incubateur : le Générateur.

Totalement gratuit pour l'incubé, le parcours d'incubation est piloté et animé par GTM, qui fait également appel à des intervenants, experts dans des domaines tels que le montage d'un business plan, la proposition de valeur et cible, la stratégie commerciale ou de communication, le financement, etc.



LES 5 ENTREPRISES ONT PRÉSENTÉ LEUR PROJET AU PUBLIC LE 27 JUIN 2023

- > Simon Landais présente **Looz'tick**, une solution de mise en relation pour objets perdus.
- > Ludovic Teixeira et Emmanuel Gillette présentent **Octo System**, un studio de développement d'objets connectés, spécialisé dans les capteurs et la récolte de datas.
- > Godefroy Quintanilla présente **L'Œil du Cyclo**, un atelier mobile d'en-

tretien et réparation de vélos, qui permet aux usagers de bénéficier de conseils et d'une réparation de leur vélo à domicile, ou sur des points de collecte.

> Yann Chatellier et Robin Thourault présentent **Vachement bien**. Cette agence de communication spécialisée dans l'audiovisuel et le numérique intègre l'intelligence artificielle dans son processus de production.

> Mylène Josseume, sellière et couturière, présente **1 000 M**, son atelier de conception de sacs haut de gamme, qu'elle crée à partir de bâches publicitaires recyclées.

Le Générateur
INCUBATEUR ET CATALYSEUR DE VOS IDÉES

PRÉSENTATION DU GÉNÉRATEUR

La Communauté de communes a créé son incubateur, pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat sur son territoire, en proposant un accompagnement de qualité aux porteurs de projet (numériques ou non), afin de maximiser leurs chances de réussite. Lancé officiellement le 30 novembre 2022, le Générateur est également voué à diffuser une culture de l'innovation et fédérer son écosystème.

Tout porteur d'une idée innovante peut intégrer l'incubateur de GTM, qu'il soit salarié ou non et quel que soit le niveau d'avancement de son projet de création (simple idée ou pivot vers une nouvelle activité à partir d'une entreprise existante). Deux conditions suffisent : l'initiative doit être à la fois inédite et développée sur le territoire intercommunal. Le Générateur va lui permettre d'évaluer la faisabilité de son projet et d'être accompagné à chaque étape de son parcours d'incubation, lequel le mènera jusqu'à sa réalisation.

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

MISE EN PLACE DE L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE

La Communauté de communes Granville Terre & Mer et la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie se sont associées pour réaliser un outil de pilotage et d'aide à l'implantation pour le commerce et l'artisanat.

Celui-ci permettra d'accompagner les commerçants et artisans, qu'il s'agisse de les aider à réussir leur transition numérique, à moderniser leur outil de travail, de répondre aux besoins des communes pour un soutien technique à la reprise ou création de commerce, ou encore à la mise en place d'un dispositif de pépinière commerciale.

En 2023, l'observatoire a été basculé sur le SIG de GTM. L'enjeu désormais est d'assurer une mise à jour régulière. Cet outil permettra de disposer d'un état des lieux en temps réel de l'appareil commercial sur le territoire et de mesurer son évolution, d'anticiper les mutations.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMERCES

La Lucerne-d'Outremer : réhabilitation d'une bâtisse avec terrain en centre-bourg avec mixité programmatique (rez-de-chaussée commercial et/ou serviciel et logement en étage). Implantation d'une boulangerie traditionnelle envisagée.

Cérences : réhabilitation d'une bâtisse en centre-bourg avec mixité programmatique. Implantation d'une boucherie-charcuterie-traiteur envisagée.

Hudimesnil : réhabilitation d'une bâtisse avec dépendances et terrain en centre-bourg avec mixité programmatique envisagée.

Cet accompagnement des communes se matérialise par la mise en place d'une ingénierie stratégique (mobilisation du réseau de partenaires publics, construction d'un parcours-projet et recherche de financements dédiés) **et opérationnelle** (coordination et animation du parcours-projet et du réseau et interlocuteur privilégié de la commune).

MISE EN PLACE DE «RENDEZ-VOUS GRANDS COMPTES»

Un premier rendez-vous a été mis en place avec les entreprises importantes et/ou gros employeurs du territoire. Il s'est conclu par une demande de livret d'accueil pour les nouveaux salariés intégrant l'ensemble des informations nécessaires pour s'installer sur le territoire (logement, mobilités, etc.).

ANIMATION ÉCONOMIQUE

L'accompagnement des entreprises du territoire de Granville Terre & Mer se traduit également par l'animation et la sensibilisation aux nouvelles problématiques. En 2023, deux actions spécifiques ont été proposées aux entreprises :

- o 24 mars 2023 : conférence «marque employeur»
- o 7 décembre 2023 : atelier «booster vos offres d'emploi»

INITIATIVE GRANVILLE TERRE ET MER – SOUTIEN À L'ASSOCIATION

Pour assurer pleinement ses missions, l'association a sollicité Granville Terre et Mer pour réaffecter les fonds Transition Covid aux autres fonds de l'association mais également pour financer un mi-temps complémentaire. Dans le même temps, Villedieu intercom a choisi d'adhérer à la plateforme de Granville Terre et Mer et de contribuer elle aussi au financement d'un mi-temps complémentaire.



L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS «VERTS»

La Mission locale a répondu à l'appel à projet régional « Initiatives territoriales » en présentant un projet de « **parcours expérimental de remobilisation des jeunes les plus éloignés de l'emploi et les moins qualifiés autour de la question de la transition écologique par la découverte des métiers verts de la terre et de la mer** ».

Ce parcours vise à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes les plus en difficulté via des méthodes de pédagogie active et inclusive. Il permet aux jeunes de découvrir le territoire et valorise les métiers verts de la terre et de la mer.

Ce programme éveille à la question de la transition écologique, tant dans le quotidien dans des démarches personnelles et collectives que dans le monde professionnel.

Le projet mis en place par la Mission locale a rencontré un vrai succès et son bilan a été tiré après 2 années d'expérimentation entre mai 2021 et mai 2023. **Depuis 2021, 50 jeunes ont bénéficié de ce dispositif sur 5 semaines de visites apprenantes.** 15 acteurs du tissu économique local ont participé.

Les impacts sont nombreux : curiosité éveillée, capacité à mieux s'exprimer, à agir en collectif, présence et régularité en entretien individuel avec la Mission locale, implication dans d'autres ateliers ou dispositifs extérieurs, plus d'autonomie dans les démarches, ou encore recul familial.

Les sorties vers l'emploi ou la formation sont positives : 9 sorties sur 20 en 2021 (45%) ; 8 sorties sur 21 en 2022 (37%) et 4 sorties sur 9 en 2023 (44%).

Le coût de l'action pour Granville Terre & Mer est de 9 000€ sur 2 ans.

ACCOMPAGNER LA DÉMARCHÉ ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le service développement économique a accompagné la démarche économie circulaire pour son volet économique tant sur la partie diagnostic que pour l'élaboration du plan d'action. 4 actions ont été définies pour accompagner les entreprises du territoire dans une démarche d'économie circulaire.

- ▶ Accompagner les entreprises vers la réduction des déchets et les bons gestes de tri.
- ▶ Favoriser l'émergence d'une dynamique collective autour de l'économie circulaire.
- ▶ Développer les synergies entre entreprises.
- ▶ Faciliter la déconstruction, le réemploi et le recyclage des matériaux.

JOB DATING "MÉTIERES DU TOURISME", 2^E ÉDITION en partenariat avec Attitude Manche

Cette édition, qui a eu lieu le 10 mars 2023 a été orientée « **emplois durables** » dans le secteur du tourisme. Un partenariat a été noué avec le Lycée Marland ainsi que France Travail.

120 candidats se sont présentés aux 35 recruteurs présents.



L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE DES PARCS D'ACTIVITÉS

RÉALISATION DE L'INVENTAIRE DES ZAE

Rendu obligatoire par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, l'inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) est un outil territorial facilitant la connaissance de l'état de ces zones. Il permet de renseigner en particulier, pour chaque ZAE concernée :

- L'état parcellaire des unités foncières la composant, dont la surface de chacune d'entre elles et l'identification du propriétaire ;
- L'identification des occupants de la zone ;
- Le taux de vacance de la ZAE.

Cet inventaire est établi sur son territoire par l'EPCI, après consultation des propriétaires et occupants de ces zones. Il a été arrêté lors du Conseil communautaire d'octobre 2023 et sera actualisé au moins tous les 6 ans.

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE SUIVI DU FONCIER ÉCONOMIQUE

Afin de rendre le processus de commercialisation lisible pour les élus comme pour les porteurs de projet, mais également d'assurer un suivi dans le temps des projets, **il a été choisi de mettre en place un comité de suivi du foncier économique pour agréer les projets, suivre ceux qui sont validés mais également ceux de densification, requalification et d'entretien des ZAE. Depuis mars 2023, 7 comités ont été organisés.**

LES NOUVEAUTÉS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS EN 2023

ZONE D'ACTIVITÉS DU TAILLAIS

Le contenu du cahier des charges ainsi que la méthode de consultation d'opérateurs ont été arrêtés par le Conseil communautaire du 29 juin 2023. L'appel à candidatures a été lancé en octobre 2023.

ZONE D'ACTIVITÉS DU THEIL-SAINT-PLANCHERS

Normandie Aménagement a été retenu pour mener le mandat d'études permettant d'aboutir au dossier de réalisation de la ZAC. L'aménageur a été retenu pour accompagner Granville Terre et Mer dans la programmation d'une zone d'activités intégrant des exigences hautes d'un point de vue environnemental et des nouvelles modalités de portage en raison d'une raréfaction du foncier économique.

Le choix a été fait de passer un marché de MOE en accord-cadre afin de poursuivre avec le prestataire en phase travaux. Parallèlement, la phase d'archéologie préventive a été engagée mais également la réflexion autour de la gestion et l'optimisation des terres. Le groupement SOGETI - AAUPC - 2AD - Expertise Urbaine a été retenu.

Pour initier la réflexion, un partenariat a été mis en place avec le Cerema pour acculturer les élus aux nouveaux outils de portage du foncier économique.

ZONES D'ACTIVITÉS PETITE LANDE ET LANDE DE PUCY - SAINT-PAIR-SUR-MER

La commercialisation de l'arrière-Millet a été stoppée en 2022 afin d'intégrer le projet d'extension du site Millet. L'entreprise s'est finalement positionnée sur une parcelle de 6 000 m² environ à proximité immédiate de son site. La commercialisation des parcelles plus petites a été relancée. Un travail de densification de l'existant a également été mené et les parcelles non construites/denses (SMPGA - CCI) ont été intégrées à la réflexion.

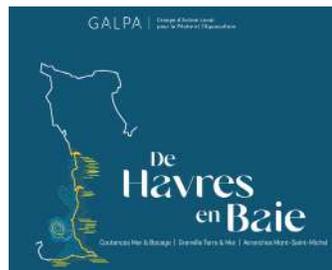
RECONVERSION DE LA FRICHE "ANCIENNE SCIERIE" DE CÉRENCES

L'ancienne scierie de Cérences a fait l'objet d'études de pollution et de démolition par l'EPFN. Cette parcelle est ciblée pour l'accueil d'une petite zone artisanale afin de répondre à la demande sur le bassin Nord du territoire. L'acquisition de la friche devra être réalisée avant la fin de l'année.

UNE ÉCONOMIE LIÉE À LA MER

LANCEMENT DU GALPA (GROUPE D'ACTION LOCALE PÊCHE AQUACULTURE)

Lauréates d'un appel à projet de la Région Normandie au titre du Fond européen (FEAMPA), les intercommunalités Granville Terre & Mer, Coutances Mer et Bocage et Mont-Saint-Michel Normandie ont créé le Groupe d'action locale pour la Pêche et l'Aquaculture «De Havres en Baie». L'objectif : **bénéficier de fonds européens et régionaux pour accompagner au mieux les filières, dans le souci de préserver la qualité des océans.** Signataire d'une convention avec la Région Normandie, Granville Terre & Mer est responsable de la mise en œuvre du programme, de son suivi et de sa promotion, elle porte le poste d'animatrice du GALPA.



UN TERRITOIRE COHÉRENT DE 728 KM²

Le territoire du GALPA se distingue entre une partie sud marquée par la Baie du Mont-Saint-Michel et une partie nord par les havres [de Geffosses, Blainville-sur-Mer, Regnéville-sur-Mer, la Vanlée]. Il représente un linéaire de côtes de 163 km.

Afin de construire une stratégie adaptée aux enjeux du territoire, les acteurs concernés ont été impliqués dès le début de la démarche [questionnaire en ligne, entretiens directs, ateliers et réunions]. À partir du diagnostic des atouts, faiblesses, opportunités, menaces et besoins identifiés, et en tenant compte des projets en cours, **une stratégie de territoire partagée a pu être définie.**

4 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ISSUES DU CADRE DE L'APPEL À PROJETS

- ▶ **PROTÉGER** le littoral et le milieu marin
- ▶ **S'ADAPTER** aux changements [climatique, politique, espèces, marchés, normatif]
- ▶ **VALORISER** les produits et l'identité maritime du territoire
- ▶ **TRANSMETTRE** les savoir-faire, les expériences et les techniques, les entreprises

5 OBJECTIFS DÉFINIS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

- > **Viser l'excellence** environnementale et favoriser l'économie circulaire
- > **Gérer durablement** la ressource locale
- > **Diversifier les sources de revenus** pour les entreprises
- > **Promouvoir et valoriser** les produits de la mer, les savoir-faire et l'identité maritime du territoire auprès de tous les publics
- > **Améliorer l'attractivité des métiers** et la formation des professionnels

UN COMITÉ DE SÉLECTION MULTI-ACTEURS

Les trois EPCI s'assurent de la bonne mise en œuvre de la stratégie sur l'ensemble des territoires.

Ils forment ainsi le Collège Public du comité de sélection avec le SMEL [Synergie Mer et Littoral], les organismes de formation, l'Office Français de la Biodiversité, les offices de tourisme intercommunaux [13 titulaires]. Le collège privé [16 titulaires] réunit les professionnels et acteurs des filières : entreprises, comités

régionaux conchyliculture et pêche, Organisation des Pêcheurs Normands, Normandie Fraîcheur Mer, Aquimer, SPL des ports de la Manche, banques, acteurs de la pêche loisir/traversée de la baie.

Ce comité de sélection pilote le GALPA et assure le suivi du programme.

Il sélectionne les projets selon des critères environnementaux, économiques, sociaux, partenariaux et collectifs pour répondre à des enjeux stratégiques d'innovation, de collaboration, de répliquabilité, ...

DES FONDS EUROPÉENS ET RÉGIONAUX

D'ici 2027, une enveloppe de 900 000 € (450 000€ de l'Europe + 450.000 € de la Région Normandie) va ainsi accompagner des projets collectifs en faveur de l'économie bleue [pêcheurs, aquaculteurs, laboratoires, centres techniques, formation, organismes publics ou privés, ...]. La Région a un rôle de facilitateur, grâce à son lien avec la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture [DGAMPA].

Ils financent 50 % du projet (50/50 Europe/Région), pour un montant de subvention de 5 000 € à 80 000 €, sauf cas particuliers, portant à 80 % ce financement : projet porté par un organisme qualifié de droit public, ou en cas de projet d'intérêt collectif, bénéficiaire collectif ou caractéristiques innovantes.

les actions 2023

Défi #3

SOUTENIR LA DYNAMIQUE
ÉCONOMIQUE LOCALE ET LES INNOVATIONS

UNE ÉCONOMIE LIÉE À LA MER

CHIFFRES CLÉS DU GALPA

163 km

de linéaire de côtes

61 communes

dont 37 littorales sur 3 EPCI

52 navires de pêche à Granville

1^e zone conchylicole de Normandie avec 257 concessionnaire

et 1 433 emplois directs

403 établissements en lien avec la mer

10 transformateurs et 4 zones d'activités maritimes



Granville Terre & Mer est partenaire du festival Toute la mer sur un plateau, qui promeut l'activité des pêcheurs du territoire et les produits de la mer.

UNE ÉCONOMIE LIÉE À LA TERRE



SUBVENTION POUR L'ACTIVITÉ ÉQUESTRE DES SCOLAIRES

10 établissements scolaires se sont positionnés pour réaliser l'activité durant l'année 2022-2023, pour un montant total de 22 500€.

340 élèves
ont pratiqué l'équitation dans le cadre scolaire

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL AU SERVICE DES PRODUCTEURS

Carte et guide des producteurs locaux, promotion sur un site internet dédié : le Projet alimentaire territorial met en valeur les producteurs et les produits de notre terroir. *Plus d'informations pages 32 et 33.*

▶ Vente de fromage
à la Chèvre Rit,
Saint-Planchers



◀ Marché à la
Ferme du
Bois Landelle,
Hudimesnil



ÉTUDE D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Afin de structurer les filières locales, une convention a été signée avec l'ADRESS [Agence de développement régional des entreprises sociales et solidaires]. Des ateliers [cycle DEFI] ont été réalisés en début d'année avec tous les acteurs de la filière alimentaire en suivant deux axes de travail : activité de massification et de logistique des ressources alimentaires, et activité de préparation et de transformation alimentaire.

Les besoins ont été réaffirmés et une étude des volumes à destination de la restauration

collective et commerciale et des producteurs [septembre-novembre 2023] est venue vérifier les hypothèses émises durant les ateliers. Diffusée largement par nos partenaires, elle a été adressée à environ 500 professionnels. Les résultats, sur la base des 50 répondants, ont été présentés le 14 décembre 2023 en bureau communautaire.

Par manque de fournisseurs et d'intérêt, les équipements de type conserverie ou légumerie n'ont pas été retenus. En revanche, une expérimentation logistique pour alimenter la restauration collective est en réflexion à horizon 2025 sur le bassin granvillais.

LE TOURISME COMME LEVIER ÉCONOMIQUE

Le prochain Schéma du tourisme livrera ses nouvelles orientations courant 2024. La clôture de 2023 marque donc la fin de l'acte 2, et invite à un point bilantiel que représente plutôt bien cette année écoulée.

En effet, nous pouvons nous réjouir de la reconnaissance et de la visibilité accordées aux actions de l'OTI, fruits d'une démarche au long cours pour le bien-être du territoire, ses habitants et visiteurs, avec en point d'orgue l'obtention de la labellisation Green Destinations au niveau or, 2^e territoire en France.



Dans le cadre de la démarche RSE, l'année avait débuté avec la définition partagée de la raison d'être de l'OTI : convaincu que le bonheur et la beauté méritent d'être partagés, et que la Destination Granville Terre et Mer est source de ce bonheur, l'Office de tourisme, facilitateur de lien, veille à partager le bon vivre de la Destination, tout en la préservant ; au même titre qu'elle a vu émerger la nouvelle signature du territoire, impulsée par la campagne de communication commanditée par l'OTI, « Prenez le rythme des marées », déclinée sur de nombreux supports de communication (comme la broche Macon et Lesquoy), et mise en tourisme pour le marteler, en soutien au positionnement travaillé et partagé depuis quelques années désormais avec les acteurs du territoire.

Ainsi en 2023, outre la barre des 600 followers franchie sur

Tik Tok pour une image décalée de l'OTI auprès des jeunes, l'OTI peut se prévaloir d'avoir rendu la Destination plus visible, lisible, de qualité, accessible et durable, axes majeurs de la stratégie au travers de ses missions-piliers.

PROMOTION ET VISIBILITÉ

La déclinaison de sa nouvelle identité graphique autour de la signature et du diptyque marée haute/marée basse, notamment dans les campagnes de communication renouvelées pour booster les ailes de saison, a permis de toucher plus de 6 millions de personnes, dont les jeunes, cible privilégiée de cette année.

C'est aussi via la presse et les influenceurs que le positionnement a été décliné, à nouveau travaillé selon un calendrier éditorial d'opportunité de prises de paroles. Celles-ci mettaient à l'honneur le centenaire du Marité et la Baie du Mont-Saint-Michel, avec des rapprochements initiés (accueil partagé avec les OT d'Avranches-Mont-Saint-Michel et de Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel) ou encore *the Game*, l'enquête grandeur nature, qui se déroulait à Carolles cette année en accord avec le Conservatoire du littoral.

Préparé tout au long de l'année, le nouveau site web tourismegranville-terre-mer.com vient d'être lancé. Conforme aux orientations prises avec le projet Portraits «Les Gens d'ici», mené en partenariat avec Horizons à nouveau cette



année, il fait désormais la part belle aux humains, axe fort de la communication. Il totalise, en 2023, 490 000 visiteurs (+13%), avec un grand intérêt pour les pages dédiées aux 5 webcams installées cette année sur le territoire, qui rassemblaient déjà plus de 48 000 vues au second semestre.

Les Ambassadeurs de la Destination contribuent également à la bonne dynamique de visibilité : ces habitants amoureux de la Destination qui en parlent tous les jours, dans le respect de ses valeurs, ont été invités à témoigner de la démarche à titre d'exemple pour la stratégie normande. Des Ambassadeurs reconnus qui œuvrent pour l'attractivité aux côtés de tous ceux qui désormais partagent le Code de Destination et le soutiennent, comme les nombreuses entreprises qui ont pu être rencontrées et sensibilisées à ce rôle cette année, à l'occasion de rendez-vous et invitations aux événements Initiatives et Grands Comptes de GTM.

LE TOURISME COMME LEVIER ÉCONOMIQUE

Une image qui s'affirme de plus en plus, notamment en matière de durabilité, également **soutenue par les événements qui continuent à créer le lien entre les générations, entre terre et mer, autour des savoirs-faire et produits du terroir, tels que Ferme en folie ou Festi récré** (+ de 7 500 participants), et qui devrait être amplifiée par la dynamique GTM de la cellule événementielle qui a vu le jour en 2023, dont fait partie l'OTI.



ACCUEIL ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Mission socle de l'OTI, l'accueil continue également à s'adapter à l'évolution des attentes pour aller toujours au plus proche des visiteurs. **Outre les 30 000 visiteurs accueillis en Bureau d'information touristique**, de nouvelles fun-box relais de l'information numérique sur place, pilotées par l'OTI, diffusent désormais l'information au Yellow Village, au bureau du port, en gare maritime...et **100 nouveaux «chuchoteurs»** ont rejoint la plateforme pour mieux accueillir dans leurs structures. Malgré la météo, **le tuk-tuk a continué à sillonner le territoire** à la rencontre des touristes sur les marchés, dans les campings, à la sortie des plages...



La démarche d'accueil est reconnue au travers du renouvellement de la marque Qualité tourisme, obtenue avec un score de près de 96% et un retour clients plus que satisfaisant sur les réseaux sociaux [4,4/5 sur google avis]. **Un savoir-faire humain**,

une valeur ajoutée de la part des conseillers en séjours, renforcée l'été par les 10 saisonniers qui viennent éclairer les visiteurs qui n'auraient pas déjà eu accès aux informations en ligne, ou au travers du **guide tiré et diffusé à 39 000 exemplaires** en français, anglais et allemand ainsi que les différents topo-guides toujours plus sollicités. Une connaissance de plus en plus avisée du territoire et de ses enjeux, qu'il leur incombe désormais de partager avec les visiteurs, comme le confirme la nécessité croissante de sensibiliser aux écocistes, notamment en matière de pêche à pied ou en randonnée, mais aussi à la ressource, en eau par exemple, comme anticipé cet été avec SMPGA.



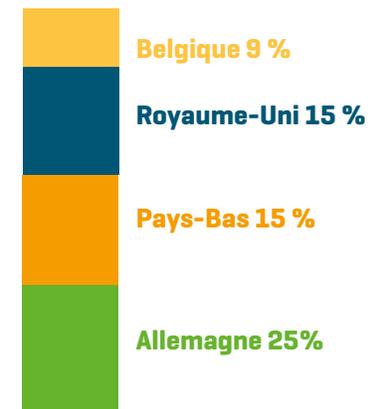
490 000
visiteurs sur le site internet
+13 % par rapport à 2022

5 707 258
nuitées
+4,56 %
par rapport à 2022

TOP 3 DES EXPÉRIENCES GTM LES PLUS CONSULTÉES SUR LE SITE WEB

1. "Observez la faune marine dans les archipels de Chausey et des Minquiers"
2. "Apprenez à pêcher la palourde à la marque"
3. "Naviguez avec gourmandise vers les Îles Chausey"

PROVENANCE DES TOURISTES ÉTRANGERS



22 653
followers sur la page facebook
+20 % par rapport à 2022

14 239
abonnés Instagram
+9% par rapport à 2022

au 14/11/2023

LE TOURISME COMME LEVIER ÉCONOMIQUE

STRUCTURATION DE L'OFFRE ET ACCOMPAGNEMENT DES PROS

Mission de plus en plus prépondérante, l'OTI continue à déployer son énergie dans **la mise en relation entre acteurs et leur accompagnement sur des problématiques partagées**, pour faire face à l'évolution de la demande mais aussi et surtout aux enjeux du territoire : adaptation de son offre aux impacts réglementaires, climatiques, différenciation, restent des maîtres mots pour lesquels on sent de plus en plus d'engouement de la part de ces acteurs, qui confirment l'intérêt à mieux faire ensemble et se retrouver. En témoignent le succès des rendez-vous programmés par l'OTI : 36 rdv individuels, 5 ateliers, près de 200 acteurs rassemblés aux Rencontres du Tourisme, 86 participants aux cafés du tourisme ou encore un taux d'ouverture de la newsletter de 38% supérieur aux moyennes nationales.

Un enjeu du partage compris, avec la prise en main par près de 80% de professionnels de leurs systèmes d'information touristique au lancement de l'extranet «Votre information touristique» en septembre.

En atteste aussi **l'activité toujours très dense et croissante en matière de gestion et de qualité du parc des meublés de tourisme** [+de 60 classements opérés], sujet de préoccupation majeur du territoire et notamment Granville, où l'OTI est très impliqué, avec un rôle d'accompagnement à la mise aux normes, application des règles et qualité de l'accueil [en plus de la création d'un guide du bon accueillant pour sensibiliser les clients ou la participation à la labellisation tourisme et handicap].

La qualité de l'accueil et de l'expérience client, toujours au cœur des préoccupations avec la création de **nouvelles expériences GTM**, marqueurs de notre identité et de **nouvelles visites** toujours plus identitaires et transversales comme Pinceaux et Fourchettes qui mixent culture et gastronomie.



OBSERVATION ET GÉNÉRATION DE RETOMBÉES

Une activité touristique intense que l'OTI continue de mesurer, au travers de l'analyse de la fréquentation fournie par Fluxvision et partagée avec Attitude Manche, **qui confirme en effet une activité en hausse, notamment en matière d'excursionnisme et sur les ailes de saison**, et qui tend à s'enrichir de nouveaux indicateurs, comme l'acceptabilité des habitants par rapport au tourisme [émanant de l'enquête réalisée par l'OTI au second semestre] ou de nouveaux critères en lien avec l'écologie, issus de la phase 1 **du diagnostic du prochain Schéma, qui interrogent leur suivi pour piloter la gestion d'un bon équilibre touristique sur notre destination dans les années à venir.**

L'ACCUEIL TOURISTIQUE EN 2023

5 956
appels au standard
téléphonique

159
échanges par e-mail

435
conversations
par Messenger

739
demandes via
le formulaire web

29 279
demandes au guichet

42
échanges par
courrier postal

+ 2 877
visiteurs dans les BIT par rapport à 2022

NOS **COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

Pour revenir au rapport d'activité 2023 cliquez ici 



Aménagement de l'espace

1.1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Notamment,

- Création et gestion des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'aménagement concerté à vocation économique et celles dont la création et la réalisation sont destinées à accueillir un projet communautaire
- Coordination des ZAC d'habitat
- Constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre des compétences de la Communauté de communes
- Aménagement numérique du territoire
- Pilotage et coordination de la politique contractuelle avec les partenaires institutionnels (État, Région, Département...)



Actions de développement économique

1.2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisa-

nales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L.1111-4 du CGCT, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre

Notamment,

- En matière de développement économique :
 - Appui au développement des activités économiques liées à la pêche en matière de soutien à l'installation, de développement de la ressource et de promotion et soutien de la filière prenant en compte le développement durable
 - Appui au développement et à la promotion des activités liées à l'agriculture en matière de soutien à l'installation, d'organisation des filières et d'encouragement à l'agriculture raisonnée prenant en compte le développement durable et le développement des circuits courts
 - Soutien au développement des activités de la filière équine
 - Élaboration et mise en œuvre du Projet alimentaire territorial (PAT)
- Promotion du tourisme
- Promotion du nautisme et développement des activités nautiques



GEMAPI – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

1.3 GEMAPI – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement

Notamment,

Étude, exécution et exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux s'il existe, et visant :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal ou à ce plan d'eau ;
- 4° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 5° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Politique du logement et du cadre de vie

2.1. Politique du logement et du cadre de vie

- Mise en place et suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Soutien au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)
- Élaboration du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs
- Conférence intercommunale du logement

Voirie d'intérêt communautaire

2.2. Voirie d'intérêt communautaire

- Création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les voiries à créer ou existantes, d'accès aux équipements communautaires, y compris l'accès et la voirie des zones d'activités
- Éparage et fauchage des voies communales hors agglomération

Mise en valeur et promotion des chemins de randonnée à vocation touristique

2.3. Mise en valeur et promotion des chemins de randonnée à vocation touristique tels que répertoriés ci-dessous :

- Les itinéraires de randonnée identifiés au schéma d'itinérance et de randonnée de la Communauté de Communes en dehors des parties goudronnées
- Le sentier du littoral [et GR®223] existant, en dehors des parties goudronnées, en complément des autres acteurs

Par les actions suivantes :

- L'entretien courant des chemins : débroussaillage de la végétation de part et d'autre du chemin et de l'assiette du cheminement, éparage et opérations de même nature
- L'aménagement et l'entretien des petits ouvrages sur les chemins pour assurer et faciliter le passage : passerelles, escaliers, marches, barrières, chicanes, lignes de vie, rambardes
- La compétence ne comprend ni les travaux d'ouverture ou de terrassement des chemins, de confortement des falaises, ni l'aménagement ou entretien de garde-corps de sécurité de celles-ci.
- Le balisage, la signalétique et opérations de même nature
- La promotion et l'animation touristique des itinéraires de randonnée

2.4. Protection et mise en valeur de l'en-

Protection et mise en valeur de l'environnement

vironnement

- Nettoyage courant des plages sur l'estran, en

dehors des piscines d'eau de mer

- Protection des espaces naturels littoraux
- Actions en faveur du développement d'énergies renouvelables et actions favorisant les économies d'énergie

Assainissement non collectif

2.5. Assainissement non collectif

- Mise en place et gestion d'un service public d'assainissement non collectif limité aux diagnostics et contrôles
- Pilotage, coordination et relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers et éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Équipements sportifs d'intérêt communautaire et actions en faveur des activités physiques et sportives

2.6. Équipements sportifs d'intérêt communautaire et actions en faveur des activités physiques et sportives

- En matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire :

a) Les équipements à la dimension du bassin de vie :

- La Cité des sports à Granville
- Le centre aquatique à Granville

b) Les écoles de voile et les bases nautiques existantes ou à créer : CRNG Granville, bases de Jullouville, de la Vanlée de Bréhal, de Bréville-sur-Mer, de Carolles

c) Les gymnases multisports couverts - leur activité et leur fréquentation participant à l'équilibre de la pratique sportive sur le territoire et assurant la couverture géographique du territoire : actuellement,

- Gymnases Jean Galfione et Pierre de Coubertin à Granville,
- Halle des sports à Donville-les-Bains,
- Gymnase l'Hayland sportif à la Haye-Pesnel,
- Gymnase Saint Jeannais à Saint-Jeandes-Champs,
- Gymnases Costantini et La Vanlée à Bréhal,
- Gymnase de la Sienne à Cérences,
- Gymnase de Scissy à Saint-Pair-sur-Mer.

- En matière de développement d'activités sportives

Activités de piscine (hors retenues d'eau de mer)

- Apprentissage de la natation
- Natation sportive
- Autres activités sportives aquatiques de piscine

2.7. Scolaire

- Transport au centre aquatique des élèves fréquentant une école, un collège ou un lycée

du territoire de la Communauté de communes dans le cadre de l'apprentissage de la natation

Action culturelle d'intérêt communautaire

2.8. Action culturelle d'intérêt communautaire

- Enseignement musical
- Mise en réseau des médiathèques
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire :

- Médiathèque intercommunale de La Haye-Pesnel
- Maison du carnaval

Action sociale d'intérêt communautaire petite enfance, enfance et jeunesse, personnes âgées et autres actions

2.9. Action sociale d'intérêt communautaire

a) En matière de petite enfance

- Accueil de la petite enfance de 0 à 3 ans révolus (Relai Petite Enfance - RPE, Multi accueils, crèche familiale)

La limite d'âge est portée jusqu'à 5 ans révolus aux enfants bénéficiaires de l'AAEH (Allocation pour l'Education de l'Enfant Handicapé) afin de faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les services de la petite enfance.

- Aménagement et entretien de la Maison d'Assistantes Maternelles d'Hudimesnil

- Soutien à la parentalité (jusqu'à 6 ans de l'enfant) par l'intermédiaire du Lieu d'Accueil Enfant-Parents (LAEP)

b) En matière d'enfance et jeunesse

- Coordination de la politique enfance-jeunesse-vie sociale à l'échelle du territoire
- Gestion de la convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales
- Soutien à la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes

c) Développement de l'action sociale pour le maintien à domicile des personnes âgées

- Animation et coordination des actions de prévention en faveur des personnes âgées
- Soutien financier et développement des secteurs d'action gérontologique

d) Autres actions d'intérêt communautaire

- Participation au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Avranches Granville
- Soutien à la banque alimentaire de la Manche avec maintien des structures de distributions actuelles

Santé

2.10. Santé

Sans se substituer à l'initiative privée libérale et dans le respect des prérogatives propres aux établissements de santé :

- Amélioration des conditions d'accès aux soins en facilitant la mobilité des professionnels et patients et le déploiement de la télé-médecine

- Développement de l'attractivité médicale par des actions de valorisation du territoire ciblées sur les professionnels de santé et l'amélioration des conditions d'hébergement des étudiants en santé et plus spécifiquement des internes en médecine

- Animation et coordination des actions de prévention, notamment en matière de santé physique et mentale et de santé environnement

- Adhésion ou soutien à toute structure permettant la mise en réseau et l'échange de pratiques entre les acteurs de la santé

- Élaboration, pilotage et animation d'un contrat local de santé dont la santé mentale avec l'Agence Régionale de Santé et mise en œuvre du programme d'actions d'intérêt communautaire

Mobilités

2.11. Mobilités

- Organisation au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

Sécurité

2.12. Sécurité

- Contribution au financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Participation au financement des casernes du SDIS sur le territoire

- Surveillance des zones de baignades et conventionnement avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

- Centre de formation de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)
- Service de la fourrière animale

Patrimoine

2.13. Patrimoine

- Gestion de patrimoine immobilier existant rue Louis Beuve à Bréhal